

Charest recrute un stratège de Trudeau

Le nouveau chef de cabinet du premier ministre a participé au coup de force de 1982

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le chef de cabinet nouvellement nommé de Jean Charest, Daniel Gagnier, a participé, au début des années 80, à la stratégie du gouvernement Trudeau visant à convaincre le gouvernement britannique d'autoriser, contre l'avis du Québec, le rapatriement uni-

latéral de la Constitution. Il a par la suite dirigé pendant deux ans un organisme de commandite relevant directement du pouvoir politique et qui a fait la promotion du rapatriement et de la charte. Or aucun gouvernement du Québec n'a avalisé cet acte qui a encore une fois été dénoncé par le gouvernement Charest le 17 avril, 25^e anniversaire de la promulgation de la Constitution de 1982.

En juin 1980, M. Gagnier, qui travaillait depuis 1972 au ministère des Affaires étrangères fédéral, a été nommé au Haut-Commissariat du Canada à Londres «pour répondre à toutes les questions des Britanniques sur la Constitution», peut-on lire dans un article du *Devoir* datant du 30 avril 1982, qui porte la signature de notre collègue Claude Turcotte.

Selon des sources, c'est le premier ministre Pierre Elliott Trudeau qui avait confié à quelques personnes, dont M. Gagnier, la responsabilité de négocier, dans la capitale britannique, la neutralité du gouvernement anglais à l'égard du rapatriement de la Constitution canadienne.

VOIR PAGE A 12: CHAREST

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 215

LES SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2007

2,20\$ + TAXES = 2,50\$

La Belgique au bord de la déchirure

Après plus de 100 jours sans gouvernement, la Belgique prend la mesure du fossé qui sépare Flamands et Wallons



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CHRISTIAN RIOUX

Bruxelles — «Ce ne sera probablement pas cette fois-ci, mais ça pourrait bien arriver plus tôt qu'on ne le croit.» Lorsque Philippe Dutilleul a provoqué un tollé dans le pays en décembre dernier en diffusant à la télévision publique un documentaire-fiction simulant l'éclatement de la Belgique, il ne croyait pas faire œuvre de prophète. Le canular diffusé après le journal télévisé a semé la panique dans le pays et provoqué la colère des Flamands. Un ministre en voyage à l'étranger a même noté un avion pour rentrer d'urgence tant il était convaincu que son pays vivait ses derniers jours.

«Nous vivons déjà dans deux pays séparés. Nous nous ignorons depuis toujours. Aujourd'hui, il n'y a plus de partis nationaux, 75 % des budgets sont déjà gérés par les régions. Et, surtout, il n'y a pas d'opinion publique belge.»

«En bien, on en est un peu plus près aujourd'hui», dit ce franc-tireur de l'information, qui n'a jamais fait les choses comme les autres. «Bien sûr, l'éclatement n'est pas pour demain, mais je voulais faire comprendre à tous

qu'il nous pend au nez. J'ai découvert le fossé qui sépare les six millions de Flamands des trois millions et demi de Wallons. Nous vivons déjà dans deux pays séparés. Nous nous ignorons depuis toujours. Aujourd'hui, il n'y a plus de partis nationaux, 75 % des budgets sont déjà gérés par les régions. Et, surtout, il n'y a pas d'opinion publique belge. Bref, la Belgique vit par défaut simplement parce qu'un divorce serait trop coûteux à cause de Bruxelles.»

Symbole de ce fossé qui se creuse un peu plus chaque année, le gouvernement fédéral belge traverse depuis le 10 juin dernier la pire crise de son histoire. Les élections ont plébiscité en Flandre le démocrate-chrétien

VOIR PAGE A 12: BELGIQUE

■ La guerre des langues, à lire en pages A 8 et A 9

Québec imaginaire

Le Devoir vous interpelle

Le Devoir a accepté de soutenir une initiative particulière lancée aujourd'hui en nos pages par l'artiste et philosophe Hervé Fischer, qui souhaite sonder vos âmes et cueillir vos réflexions. Dans une grande enquête intitulée «Québec imaginaire», M. Fischer se saisit du contexte sociopolitique tout à fait unique qui englobe actuellement le Québec et pose deux grandes questions auxquelles nous souhaitons que vous répondiez: «Qu'est-ce que le Québec réel?» Et «Quel est votre Québec imaginaire?» Le détail de l'expérience vous est relaté en page A 5.



Hervé Fischer

L'auteur, professeur associé à la faculté des arts de l'UQAM, réfléchit depuis longtemps aux inextricables fils qui tissent la société, dans toute sa richesse et sa complexité. Au terme de cette enquête, M. Fischer colligera d'ailleurs des extraits de réponses et les publiera dans un prochain ouvrage chez VLB éditeur. Au fil de cette enquête, à laquelle Le Devoir s'associe en l'hébergeant tant dans ses pages que sur un carnet Web (www.ledevoir.com/societe/blogues/quebecimaginaire/), nous publierons aussi les pans les plus significatifs de vos arguments dans la page Idées. L'adresse courriel à laquelle vous pouvez destiner vos pensées est becimaginaire@ledevoir.com.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous écrire et à réagir. Et vos Québec réel et imaginaire, quels sont-ils?

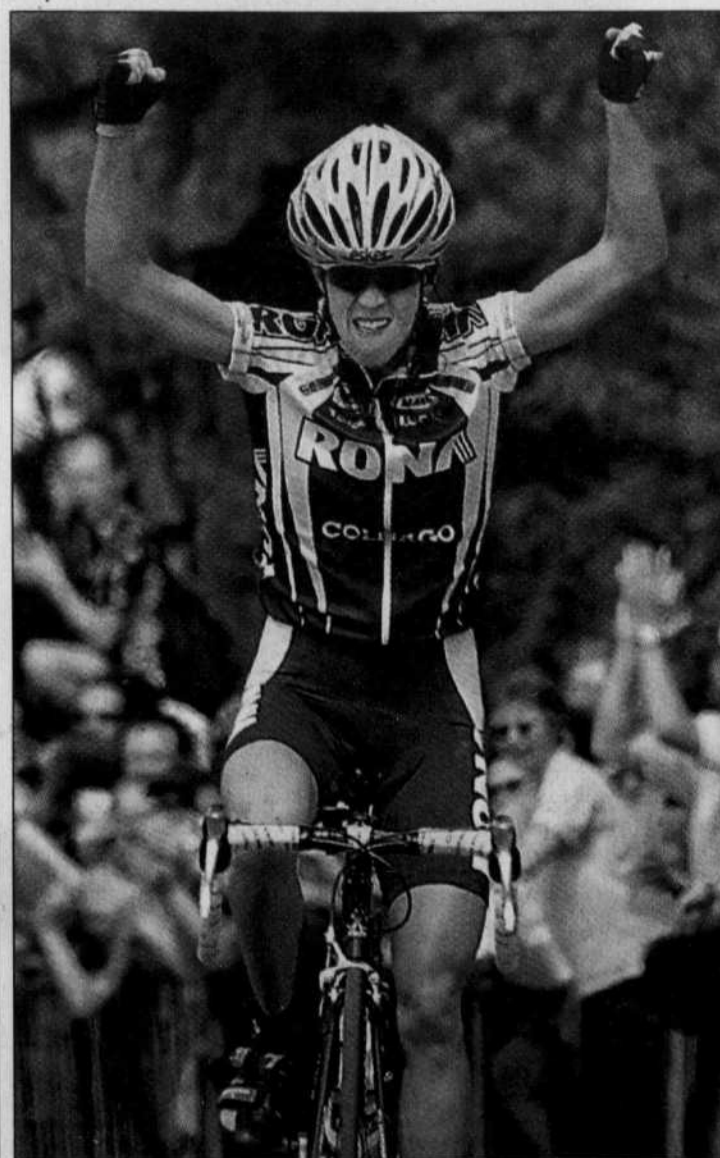
Marie-Andrée Chouinard
Responsable de la page Idées

INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	C 5
Annonces.....	B 10	Monde.....	A 10
Avis publics.....	B 8	Mots croisés.....	D 5
Bourse.....	B 2	Météo.....	B 4
Carrières.....	B 5	Perspectives.....	C 1
Décès.....	B 10	Rencontres.....	D 2
Économie.....	B 1	Sports.....	B 11
Éditorial.....	C 4	Sudoku.....	B 8

Dopage: le poids du secret

«Le mur du silence devrait rester bien en place et tout le monde, au cours des prochains jours, va s'assurer de ne pas remuer ce qu'on ne veut pas trop remuer»



Geneviève Jeanson

PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

FABIEN DEGLISE

Commotion dans les coulisses de l'effort: après des années de faux pas, de doute et de dénégations, la cycliste québécoise Geneviève Jeanson, aujourd'hui à la retraite, a finalement avoué cette semaine avoir pris de l'EPO, cette drogue de la performance qui fait courir plusieurs professionnels du vélo. Tout en justifiant de plus belle les efforts consacrés à la lutte antidopage, ces aveux-chocs devraient dorénavant se multiplier un peu partout dans l'univers sportif, espèrent aujourd'hui plusieurs observateurs, mais sans y croire vraiment.

«Si plusieurs athlètes avouaient leur tricherie, le milieu du sport en sortirait gagnant, c'est sûr», dit Nathalie Lambert, triple médaillée olympique en patinage de vitesse, qui déplore qu'en matière de drogue, par les temps qui courent, une aura de suspicion plane au-dessus de toutes les disciplines sportives. Souvent à tort. «Mais il ne faut pas perdre de vue que sans résultats positifs à des tests de dopage, nous n'aurions jamais eu ces révélations. Lorsque tu ne te fais pas prendre, c'est plus facile de vivre avec tes démons.»

Jeudi soir, dans le cadre de l'émission *Enquête*, diffusée sur les ondes de Radio-Canada, la jeune cycliste de 26 ans Geneviève Jeanson, confrontée à ses demi-vérités au sujet de son taux d'hématocrite

VOIR PAGE A 12: POIDS

■ L'éditorial de Marie-Andrée Chouinard, page C 4

COUCHE D'OZONE

Les pays tardent à s'entendre

Trois points posent problème et empêchent la signature d'un accord

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Les négociations en vue d'un retrait accéléré des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) s'avèrent plus difficiles que prévu, car les grands pays utilisateurs n'étaient pas encore arrivés à s'entendre au moment où les travaux de la 19^e conférence des signataires du protocole de Montréal devaient se terminer, en fin d'après-midi.

Les négociateurs se dirigent vers une de ces séances marathon de dernière minute, presque devenues la norme dans les pourparlers internationaux.

Les trois volets les plus délicats du dossier demeurent en effet en suspens au moment où devait se dérouler la dernière plénière, finalement reportée en soirée.

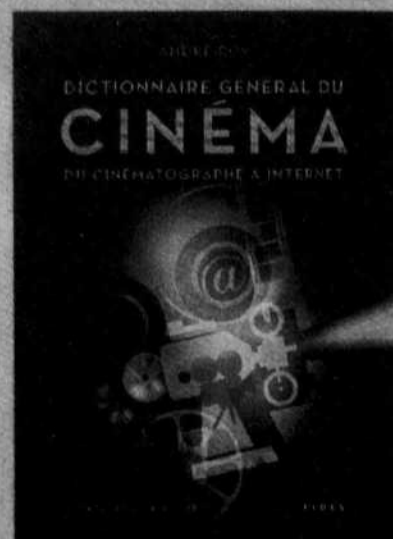
Aucun accord n'était encore conclu, en effet, à propos de la date à laquelle les signataires du protocole gèleraient le niveau de production des HCFC.

Ces molécules ont en grande partie remplacé les chlorofluorocarbones (CFC) dont le protocole de Montréal a amorcé l'élimination il y a 20 ans. Mais cette élimination serait elle-même problématique dans la mesure où la famille des HFC, la troisième génération de produits réfrigérants et moussants censée remplacer les HCFC, contribue énormément au réchauffement du climat, ce qui annule dans l'esprit de plusieurs l'impact bénéfique des HFC sur la couche d'ozone.

Le deuxième point en suspension est encore plus litigieux. Il s'agit de l'échéancier de réduction de la production des HCFC, qui serait reporté de 10 ans dans le cas des pays en développement par rapport à celui des pays développés. Si ce décalage de 10 ans est acquis depuis longtemps, les pourcentages à éliminer entre 2010 et 2020 dans les pays développés, et entre 2020 et 2030 pour les pays en développement, étaient loin de faire consensus encore hier, dernier jour de la conférence. Le devancement envisagé par l'ONU et proposé mardi aux 191 pays ayant ratifié le protocole de Montréal pourrait représenter une réduction de 3,5 % des gaz à effet de serre de la planète, soit entre 18 et 25 milliards de tonnes équivalentes de CO₂, selon les scénarios possibles.

VOIR PAGE A 12: OZONE

Tous les mots du 7^e art



ANDRÉ ROY

Dictionnaire général du cinéma

Du Cinématographe à Internet

FIDES 70 ANS de bonnes lectures www.editionsfides.com

LES ACTUALITÉS

Élections à Québec: les aspirants se font attendre

ISABELLE PORTER

Québec — L'annonce lundi de la tenue des élections le 2 décembre à la mairie de Québec a poussé plusieurs aspirants potentiels à prendre leur temps et repousser les annonces, la période de mise en candidature officielle ne débutant que le 19 octobre.

A ce jour, seulement quatre candidats ont confirmé qu'ils seraient dans la course: Ann Bourget, la chef de l'opposition du Renouveau municipal de Québec (RMQ), Claude Larose, le prédécesseur de Mme Bourget à la tête de ce parti, l'homme d'affaires Pierre Dolbec, et le «candidat à vélo» Pierre Bernier. En revanche, au moins cinq aspirants majeurs poursuivent toujours leur réflexion.

C'est le cas de Ralph Mercier, l'ancien bras droit d'Andrée Boucher au comité exécutif, qui était donné favori dans un sondage au début de septembre. «Ma réflexion n'est pas terminée et de toute façon, avec des élections le 2 décembre, ça me donne quand même du temps», a-t-il indiqué au *Devoir* mercredi. M. Mercier a des réserves en raison de son âge — il a 70 ans, «le même âge que Mme Boucher» — et des griefs de son épouse.

Mais le comité exécutif, dont il est le premier vice-président, entend présenter un candidat de toute façon. Ainsi, dans l'éventualité d'un désistement de M. Mercier, le comité serait représenté par Richard Côté ou François Picard, deux membres plus jeunes et moins expérimentés, mais associés comme lui à l'héritage de Mme Boucher.

Paul Shoiry, l'ancien maire de Sillery, poursuit lui aussi sa réflexion, mais il reconnaît que des discussions ont cours avec M. Mercier et consorts sur une éventuelle alliance. Aux élections de 2005, M. Mercier et M. Shoiry s'étaient présentés comme conseillers sous la même bannière politique — l'Action civique — mais leur chef Pierre-Michel Bouchard était arrivé dernier, derrière Andrée Boucher, Claude Larose et Marc Bellemare.

Ce dernier n'est pas fixé non plus. Comme il le disait au *Devoir* il y a deux semaines, son parti, Vision Québec, est fin prêt pour le scrutin, mais il invoque des réserves «familiales, personnelles et professionnelles». L'ancien ministre de la Justice, qui gère actuellement son propre bureau d'avocats, croit par ailleurs qu'un scrutin le 2 décembre lui laisse pleinement le temps de réfléchir. «Avec la période de mise en candi-

dature qui débute à la mi-octobre, ça donne encore un mois et demi pour faire campagne. À l'heure actuelle, les gens ont la tête ailleurs. Il n'y a pas d'urgence.»

L'homme d'affaires Régis Labeaume qui, comme M. Bellemare, ne cachait pas son intérêt pour la mairie de Québec avant le décès de la mairesse, maintient le suspense, lui aussi. «Maintenant qu'on sait que les élections ont lieu dans deux mois et demi, il n'y a pas grand-chose qui presse», dit-il. «J'essaie actuellement de me délier de mes engagements de manière à ce que mon départ de la Fondation de l'entrepreneuriat ait le moins d'impacts possible.»

Même son de cloche de la part de Michel Létourneau, l'ancien directeur du Festival d'été. «Je fais le tour de la question le plus sérieusement possible», nous a-t-il dit avant d'ajouter que «le contexte n'est pas simple».

C'est qu'à l'exception de Mme Bourget, les candidats sont tous assurés de gouverner sans parti s'ils sont élus et ce, pour une fin de mandat de deux ans seulement. De plus, ils hériteront de lourdes obligations telles le renouvellement des conventions collectives des employés municipaux et la tenue prochaine des Fêtes du 400.

Dans le camp des candidats officiels, Mme Bour-

get a été formellement choisie par son parti cette semaine. Mais avant de la voir se lancer véritablement dans la campagne, la chef du RMQ devra démissionner de son poste de conseillère municipale d'un district du centre-ville. Dans son entourage, on nous assure que ce sera fait avant le début de la période de mise en candidature le 19 octobre.

Quant à Claude Larose — que Mme Bourget avait remplacé à la tête du RMQ après sa défaite aux mains d'Andrée Boucher —, sa candidature est un secret de Polichinelle et sera vraisemblablement officialisée lundi.

Premier à se lancer officiellement dans la course, l'homme d'affaires Pierre Dolbec espère de son côté profiter du contexte pour mieux se faire connaître et prévoit présenter bientôt des éléments de sa plateforme, qui doit donner une place importante aux enjeux économiques.

On sait également que le parti Défi vert présentera un candidat, tout comme Pierre Bernier, un commerçant qui entend faire campagne pour promouvoir l'usage du vélo.

Le Devoir

4,75%

C'est un gros taux pour un certificat de placement garanti.

- › Capital garanti sur 5 ans.
- › Taux d'intérêt fixe pour toute la durée du terme.

Hâtez-vous d'en profiter: 1 888 TELNAT-1 (1 888 835-6281)
bnc.ca/promocpg



**BANQUE
NATIONALE**

Offre d'une durée limitée valable uniquement pour les certificats de placement garanti (CPG) à taux fixes, non rachetables, en dollars canadiens. Placement minimal requis de 500 \$ pour un CPG enregistré; de 5 000 \$ pour un CPG non enregistré (termes de 30 à 364 jours); de 1 000 \$ pour un CPG non enregistré (termes de 1 à 5 ans). Le taux d'intérêt est déterminé en fonction de la durée du placement. Pour plus de détails, veuillez consulter le bnc.ca/promocpg. Intérêts simples ou intérêts composés, au choix du client, payés annuellement. Cette offre peut être retirée à tout moment et sans préavis au gré de la Banque Nationale. Elle ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion.

ACTUALITÉS

**Bijouterie
Gambard**
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX
Vente et service

Remise des prix de l'OPAM

Les Montréalais célèbrent leur patrimoine

FRÉDÉRIQUE DOYON

Le patrimoine montréalais est en fête. De la coquette maison en chaux au toit à coyaux au triplex en pierre et brique du Plateau-Mont-Royal, une quarantaine de résidences et commerces ont fait d'heureux propriétaires hier, alors que l'Opération patrimoine architectural de Montréal 2007 (OPAM) leur attribuait ses prix émérites annuels à l'occasion d'une cérémonie à l'Hôtel de ville.

L'OPAM a récompensé 37 citoyens et commerçants qui ont su préserver le cachet original de leur résidence ou de l'édifice abritant leur entreprise, dans 23 arrondissements et villes reconstituées. Chacun a reçu une plaque honorifique.

«Le patrimoine, c'est l'âme et l'ADN de la métropole», a rappelé Robert Turgeon, président d'Héritage Montréal, après avoir formulé le souhait que l'importance de cet héritage soit reconnu lors de l'important Sommet de la culture.

Parmi les lauréats, on trouve la plus ancienne (1710) maison de Pointe-Claire en pièce sur pièce, un bungalow typique des premières constructions de banlieue de la ville d'Anjou, érigée en 1956, mais aussi des triplex des premières décennies du XX^e siècle dans le Plateau-Mont-Royal. Les Montréalais sont d'ailleurs invités à choisir leur maison coup de cœur dans le cadre du concours du même nom, parmi cinq résidences finalistes (lamaisoncoupdecoeur.com). Il sera également possible de visiter une cinquantaine de maisons patrimoniales à vendre durant la Journée portes ouvertes du patrimoine, demain.

Flotée par la Ville de Montréal et Héritage Montréal depuis 17 ans, l'OPAM a ainsi désigné quelque 500 lauréats pour leurs efforts à proté-

ger et mettre en valeur leurs propriétés. L'organisme a aussi remis cinq prix spéciaux à des particuliers ou des entrepreneurs qui se sont illustrés par leur contribution à préserver le patrimoine.

Phyllis Lambert, qui a reçu le Prix d'excellence, a eu droit à une chaleureuse ovation de l'assemblée. «Ce n'est pas le gouvernement, ce sont les gens, les communautés qui font ce qu'est Montréal. Ils sont mon Harvard et mon Yale», a affirmé l'architecte réputée, fondatrice et directrice du Centre canadien d'architecture.

Martine et Léger de Saint-Hippolyte, le commissaire-priseur, ont remporté le Prix de mise en valeur du patrimoine pour l'ancienne église Saint-Henri qu'ils ont transformée en Hôtel des encans en préservant les matériaux et le décor néoclassique du lieu de culte. Le Prix de l'artisan a été décerné à Patrimoine urbain inc., une entreprise dirigée par Diane Côté et François Paquet qui sauvegarde les couronnements, corniches et autres ornements de façade de maisons patrimoniales.

L'entreprise Henry Birks and Sons a mérité le Prix du patrimoine commercial pour les qualités architecturales de son immeuble commercial, en face du square Philips. Le Groupe Cardinal-Hardy et le promoteur Prével ont récolté le Prix d'intégration architecturale pour l'insertion du très moderne projet immobilier Quai de la Commune dans le vieux quartier des Récollets.

L'OPAM se poursuit jusqu'au 5 octobre. Des dizaines d'activités gratuites s'offrent au public, des visites guidées à pied ou en bus aux expositions (www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine).

Le Devoir



SOURCE OPAM

Un triplex typique du Plateau-Mont-Royal, érigé vers 1910, aux numéros civiques 4136-4140 de la rue Saint-Hubert.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Lors d'une conférence de presse pour dénoncer les fréquentes erreurs de triage des urgences, Louise Ménard (au centre) a raconté le triste histoire de son fils âgé de 27 ans, Marc-André, qui s'est suicidé à son domicile après avoir quitté l'urgence où il avait d'abord été accueilli en pleine détresse. Selon M^{re} Jean-Pierre Ménard (à l'avant-plan), le degré d'urgence de son cas avait été mal évalué et il n'avait pas été réévalué ponctuellement. Carole Côté (à droite) a également témoigné d'une situation semblable qui a eu lieu à l'hôpital Pierre-Boucher.

Les procès pour mauvais traitements se multiplient dans les hôpitaux

Aux urgences, à vos risques!

Le spécialiste des poursuites contre les hôpitaux demande à Philippe Couillard de redresser la situation

Délais d'attente trop longs, erreurs de diagnostic et dans la détermination de la priorité des cas... Les urgences du Québec sont en souffrance. À un point tel que des urgentologues démissionnent et que les procès accusant les hôpitaux de mauvais traitements des patients dans les urgences se multiplient.

LISA-MARIE GERVAIS

Devant une accumulation des causes concernant des erreurs de triage dans les hôpitaux, M^{re} Jean-Pierre Ménard, un avocat spécialisé dans les causes d'erreurs médicales, a lancé un véritable cri d'alarme afin que les urgences redevenaient une priorité du gouvernement.

En conférence de presse hier à Montréal, M^{re} Ménard a appuyé son plaidoyer sur le témoignage de trois de ses clientes qui poursuivent — ou le feront sous peu — des centres hospitaliers parce que l'un de leur proche est décédé ou a subi une grave détérioration de leur état de santé après avoir été mal évalué au triage à leur arrivée à l'urgence.

Ainsi, présente aux côtés de M^{re} Ménard, Carole Côté a raconté, non sans émotion, le cas de sa mère, Nicole Dauphinais, qui s'est présentée à l'urgence de l'hôpital Pierre-Boucher en décembre 2006 se plaignant de faiblesse et de sueurs. Après s'être vu attribuer un code de priorité 4, qui nécessite un examen par un médecin à l'intérieur d'un délai de 60 minutes, Mme Dauphinais est finalement tombée en arrêt cardio-respiratoire sans avoir pu voir de médecin ni être réévaluée, même 6h30 après son arrivée à l'hôpital. «Je souhaite que ça ne se reproduise plus jamais.

C'est tellement difficile à vivre, ça détruit les familles. Mais je veux que les gens arrêtent d'avoir peur et qu'ils ne ferment pas les yeux sur ces cas-là», a dit Mme Côté dont la mère est finalement décédée quelques jours plus tard.

Le cri d'alarme reflété par ce troublant témoignage a trouvé écho en Outaouais, où une autre urgentologue, la deuxième en un mois, a démissionné de l'Hôpital de Hull. Dans une lettre publiée hier dans le quotidien *Le Droit*, Marie-Charlotte Koenig estime que l'urgence constitue un véritable danger. «L'urgence de Hull est devenue dangereuse à plusieurs égards, tant pour les patients que pour les gens qui y travaillent. Nous ne pouvons plus y soigner les patients au meilleur de nos connaissances, selon les normes actuelles. Régulièrement, des erreurs importantes dues au manque de formation, de moyens techniques, de personnel qualifié et d'expérience sont commises», a-t-elle écrit.

Un guide de gestion mal appliqué

Pour sa part, M^{re} Jean-Pierre Ménard a blâmé «l'absence de volonté politique ferme» du gouvernement et a interpellé directement le ministre de la Santé, Philippe Couillard, afin qu'il «ordonne immédiatement l'application du guide de gestion des urgences».

Cet outil de travail est basé sur l'échelle canadienne de triage et de gravité (ETG), la norme canadienne qui prévoit la fréquence à laquelle un patient doit être réévalué tant qu'il n'a pas vu un médecin.

Au ministère de la Santé, on confirme qu'une équipe de médecins qualifiés fait le tour des urgences pour vérifier l'application de ce protocole et on promet de renforcer cette supervision. «Ce guide-là doit être suivi mais s'il manque de personnel, ça devient plus difficile», soutient Isabelle Merizzi, l'attachée de presse du ministre Couillard. Elle rappelle que le problème en est avant tout un de pénurie, qui date du milieu des années 1990.

Or, d'après les constatations de M^{re} Ménard, plutôt que de relever d'un problème de surcharge du personnel en faible nombre, ces ratés des urgences seraient dus à la formation parfois déficiente des infirmières. Il déplore également non seulement que le code de priorité donné soit inadéquat, mais que bien souvent les patients ne soient pas du tout réévalués, «ce qui permettrait justement de corriger ces erreurs», note-t-il.

La présidente de l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec, Carine Sauvé, insiste sur le fait que la totalité du personnel qui fait du triage a reçu une solide formation et qu'il s'efforce de res-

pecter le plus possible le guide depuis qu'il a été implanté en 2000.

«Certains [hôpitaux] plus que d'autres font de la réévaluation systématique, mais ce n'est pas toujours évident parce qu'on manque de ressources. On dépasse parfois les délais prescrits», souligne Mme Sauvé. Elle ajoute que les nouveaux cas prioritaires sont privilégiés par rapport à ceux qui doivent être réévalués.

En outre, M^{re} Ménard déplore que, dans nombre de cas, la famille et les proches des patients ne soient même pas informés de la situation, ce que les hôpitaux ont l'obligation de faire depuis l'adoption du projet de loi 113 en 2002. «Rien de ça n'a été fait. On peut donc penser que ces cas-là n'ont même pas été déclarés au comité de gestion de risque de l'hôpital, ce qui voudrait dire que les mesures préventives n'ont pas été prises», avance-t-il.

Malgré une bonne volonté, le directeur médical et des services professionnels de l'hôpital Pierre-Boucher, le docteur Michel Laurence, reconnaît que les familles ne sont pas toujours jointes rapidement et informées de la situation du patient. «Il pourrait arriver que des gens se retrouvent un ou deux, voire quatre jours sans nouvelles de leur proche parce qu'on n'arrive à joindre personne. C'est malheureux», souligne-t-il.

Le Devoir

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Montréal
514.845.5545

LA FORCE DU DROIT

Par un collectif d'auteurs
Coordonnateur de projets
Marie-Louis d'Auteuil

**LE TREMPLIN...
VERS LA RÉUSSITE**

Français langue d'enseignement
en 3^e et 5^e secondaire
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

FRA-3031-3 17,75 \$
FRA-5141-1 10,25 \$
FRA-5142-2 14,95 \$

édition nouvelle
514-843-5991
Distributeur LIÉC inc.

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Louis-Edmond HAMELIN

NIPISH
une narration en autochtone

Par l'auteur de la
Nordicité canadienne

256 pages • 30 \$
ISBN 978-2-7601-6982-1

GUERIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

EXPOSITION
par Artiste Langdon Art

Découvrez deux paysages par création
Peintures, dessins de 5 \$ à 26 500 \$

Du 11 au 24 septembre

La Galerie Le 1040
1040, rue Marie-Anne Est (Métro-Mont Royal)
Monter rue St-Denis, tourner droite sur Mont-Royal, jusqu'au sens unique
Christophe-Colomb tournant droite et descendre une rue.
Ouvert de 10h à 22h tous les jours

Restoration d'horloges

antiques et contemporaines

FIX

Nous restaurons tout... sauf les cœurs brisés!

4652, boul. Décarie, Montréal
514-484-8332
www.themfixit.com
DEPUIS 1953

LES ACTUALITÉS

Une minute de silence pour une journée de paix



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

SYMBOLES de la paix, en cette journée mondiale justement consacrée à «l'un des biens les plus précieux de l'humanité», des colombes ont été lâchées sur l'esplanade de la Place des Arts lors d'un pique-nique organisé par la Ville de Montréal hier midi. Le Mur de la paix, une œuvre graphique affichant le mot «paix» dans les 34 principales langues parlées à Montréal, a également été dévoilé à la station Berri-UQAM. Instaurée en 1981 par les Nations unies, la Journée internationale de la paix est célébrée annuellement le 21 septembre et tente de faire observer un cessez-le-feu dans le monde pendant 24 heures. Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a lancé un appel pour que les hostilités s'arrêtent et a demandé à ce que soit observée une minute de silence.

Colloque sur l'Afghanistan

Le pavot, symptôme d'une situation inextricable

CLAUDE LÉVESQUE

«La Thaïlande a pris 20 ans pour se débarrasser de son problème, qui était moins grave qu'en Afghanistan», a-t-il noté.

La lutte contre les stupéfiants doit aller de pair avec le renforcement des institutions de l'État (state building) et le développement en Afghanistan, estime William Byrd, économiste à la Banque mondiale.

L'approche adoptée jusqu'à présent dans cette lutte a été marquée par la corruption, notamment en ce qui concerne la destruction des cultures de pavot, ce qui a eu pour effet de nuire à la crédibilité de ces institutions et d'appauvrir certaines régions, sans garantir que la production ne reprendra pas l'année suivante, a ajouté M. Byrd dans le cadre d'un colloque international sur ce pays, qui prenait fin hier à Montréal.

Une éradication complète, notamment sous forme d'arrosage massif d'herbicides, aurait pour effet de rendre les fermiers encore plus dépendants en raison de leur endettement auprès des trafiquants. L'arrestation des trafiquants se heurte par ailleurs à des problèmes politiques puisque certains d'entre eux occupent des postes au sein du gouvernement. Dans les circonstances, il est plus urgent de les chasser d'abord de ces fonctions.

La légalisation d'une certaine partie de la production d'opium à des fins médicales ne ferait qu'accroître l'intérêt pour cette culture, croit par ailleurs M. Byrd, qui doute que la demande mondiale d'opium légal soit suffisante pour absorber une portion significative de la production de cette substance en Afghanistan.

La baisse de la production de pavot dans une région donnée n'est pas nécessairement durable, croit-il, parce qu'il peut d'agir d'une manipulation des stocks destinée à faire grimper les cours. «Le gouverneur qui avait réussi à faire baisser la production de moitié dans la province de Helmand en 2003 était lui-même lié au trafic», a fait remarquer William Byrd. Or c'est cette même province qui produit le plus de pavot cette année.

Selon le responsable de la Banque mondiale, il faut intégrer les priorités en matière de développement dans la lutte contre la drogue, et vice-versa. La solution passerait par l'accès à l'eau, au crédit, aux emplois, aux services sociaux et aux marchés. «Il n'y a pas d'autre solution que le développement rural à long terme», a conclu M. Byrd, qui prône la patience.

Le colloque organisé par le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIUM) a pris fin hier. Le nombre de sujets traités et la diversité des opinions exprimées auront au moins fait ressortir l'extrême complexité de la situation en Afghanistan.

À propos du Pakistan, souvent accusé de laisser les talibans utiliser son territoire comme base arrière, le professeur Julian Schofield, de l'université Concordia, a fait remarquer que 70 % des insurgés sont des Afghans, qui semblent dépourvus de «motivations panislamiques».

Selon cet universitaire, le Pakistan doit non seulement fermer son territoire aux insurgés afghans mais également permettre aux produits afghans de transiter par son territoire vers le marché de l'Inde.

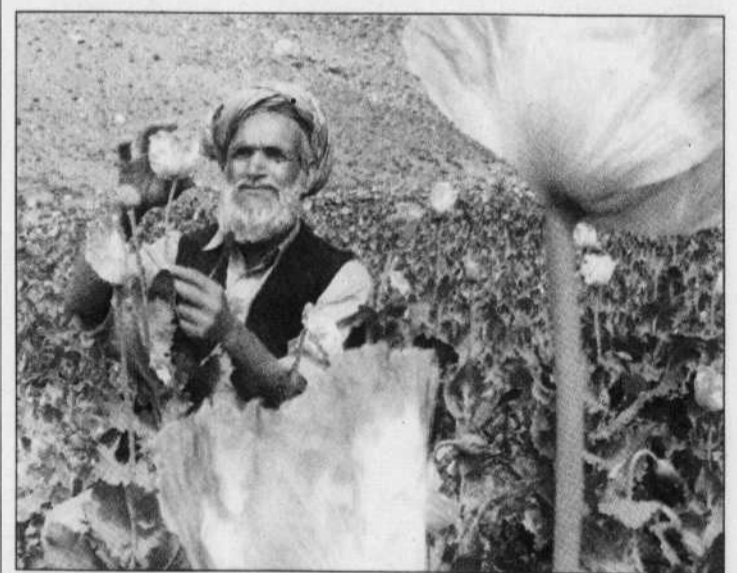
Aucun conférencier n'a carrément condamné l'intervention militaire de l'OTAN en Afghanistan — plusieurs opposants à cette guerre s'étaient manifestés mercredi pendant le discours du ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier — mais la délicate question des rapports entre les forces armées et les travailleurs humanitaires a été discutée.

Pour le représentant de CARE Canada, Alain Lapierre, les agences humanitaires et de développement n'ont pas d'autre choix que de côtoyer les militaires dans certains pays, comme l'Afghanistan et le Congo à l'heure actuelle ou les Balkans il y a dix ans.

Les militaires ont les moyens nécessaires pour livrer l'aide d'urgence, mais ils le font à un coût bien supérieur à celui des organisations spécialisées, a fait remarquer un représentant du Comité international de la Croix-Rouge, ajoutant qu'ils doivent le plus rapidement possible céder la place aux spécialistes.

Déplorant «l'image de Frankenstein» souvent accolée à ses compatriotes, un travailleur humanitaire d'origine afghane a rappelé qu'aucun Afghan n'a jamais été impliqué dans le terrorisme international et que les innombrables mines qui parsèment encore son pays d'origine n'ont pas été produites sur place.

Le Devoir



ARCHIVES REUTERS

Un Afghan dans un champ de pavot.

CONSOMMER

FAITES UN VŒU POUR L'ENVIRONNEMENT EN RECHERCHANT L'ÉTOILE ENERGY STAR®

ET RÉALISEZ DES ÉCONOMIES

Achetez des électroménagers affichant le symbole ENERGY STAR, et profitez de produits offrant un rendement énergétique de 10 à 50 % supérieur à ce qu'exige la norme de rendement énergétique minimal du gouvernement du Canada. Vous réduirez ainsi votre consommation d'énergie et vous réaliserez des économies. C'est bon pour vous et c'est bon pour l'environnement.

100\$ de remise

Obtenez 100 \$ de remise par la poste à l'achat d'une laveuse homologuée ENERGY STAR

Les laveuses homologuées ENERGY STAR:

- consomment jusqu'à 50 % moins d'énergie et utilisent de 35 à 50 % moins d'eau¹;
- réduisent le temps de séchage (en sècheuse) car elles retirent plus d'eau des vêtements pendant le cycle d'essorage (en laveuse).

1. Par rapport à la norme de rendement énergétique minimal du gouvernement du Canada.

En plus, obtenez 50 \$ de remise par la poste à l'achat d'un réfrigérateur neuf homologué ENERGY STAR de 8,5 pi³ ou plus.

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2007. Informez-vous chez les détaillants ou sur notre site Web.

Obtenez **100\$** de remise par la poste à l'achat d'une laveuse homologuée ENERGY STAR®

Offre valable entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007.

COUPON DE REMISE PAR LA POSTE Langue de correspondance: Français Anglais

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____ N° de téléphone: _____

Nom du détaillant: _____

N° de facture: _____ Date d'achat de l'appareil: _____

Marque de l'appareil: _____ N° de modèle: _____

Je certifie que toute l'information donnée sur cette demande de remise est exacte, au meilleur de ma connaissance.

Signature _____ Date _____

Marche à suivre pour obtenir votre remise de 100 \$ par la poste

1. Remplissez au complet ce coupon de remise et découpez-le.
2. Joignez une copie de votre facture. La facture doit obligatoirement inclure les renseignements ci-dessous:
 - le nom du détaillant où vous avez acheté votre laveuse homologuée ENERGY STAR • le n° de votre facture
 - la date d'achat de la laveuse • l'adresse de livraison de la laveuse • la marque de l'appareil acheté
 - le n° de modèle de l'appareil acheté

Modalités

- Assurez-vous de bien respecter la marche à suivre décrite ci-dessus.
- Ce coupon est valide à l'achat d'une laveuse neuve homologuée ENERGY STAR® effectuée chez un détaillant du Québec entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007.
- Toute demande de remise par la poste pour une laveuse achetée avant le 1^{er} janvier 2007 sera rejetée, et ce, même si l'appareil est livré après cette date.
- Seules les copies de facture seront acceptées comme pièces justificatives. Les bons de livraison ou les connaissements ne seront pas acceptés.
- Seuls les coupons lisibles et dûment remplis seront retenus.
- Cette offre est valide pour une laveuse livrée au Québec seulement.
- Les demandes de remise doivent être postées dans les trois mois suivant l'achat.
- Veuillez prévoir de six à huit semaines pour la réception de la remise par la poste.
- Hydro-Québec n'est pas responsable des coupons perdus, mal adressés, illisibles ou incomplets.
- Cette offre de remise par la poste est soumise à toutes les lois fédérales et provinciales ainsi qu'à tous les règlements municipaux applicables. Toute soumission frauduleuse peut entraîner des poursuites judiciaires.
- Cette offre peut être modifiée ou interrompue sans préavis.

POSTEZ À PROMOTION LAVEUSES ENERGY STAR
C.P.S., succ. Longueuil, Longueuil (Québec) J4R 4K3

Si vous avez posté votre demande depuis plus de huit semaines et que vous n'avez pas reçu votre remise, composez le 514 990-3514, région de Montréal, ou le 1 866 733-3626, ailleurs au Québec.

Marc GRÉGOIRE

L'activité physique et la santé

Pour le 1^{er} cycle du secondaire

Cahier • 144 pages • 20 \$ • ISBN 978-2-7601-6918-0
Guide-corrige • 216 pages • 75 \$ • ISBN 978-2-7601-6919-7

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Anne-Marie CONNOLLY

Moi aussi, je parle français!

Lorsque apprendre le français devient réellement un jeu d'enfant.

Cahier 2
128 pages • 14,25 \$
ISBN 978-2-7601-6933-3

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Québec imaginaire: une grande enquête d'Hervé Fischer

Il semble que le Québec soit pris d'un éternel malaise identitaire. La commission Bouchard-Taylor enquête sur les accommodements raisonnables et la Cour suprême va être saisie de la légitimité de la loi 101. Mais ces débats ne sont que des facettes d'une même question fondamentale et plus large sur la réalité et l'avenir du Québec. Car nous avons conscience d'évoluer dans un contexte de mondialisation, dont les courants dominants tendent à marginaliser les populations minoritaires et à imposer une uniformisation économique et culturelle. Nous avons à cœur les équilibres planétaires, qu'il s'agisse de l'écologie ou des flux démographiques, et nous sommes interpellés par l'élargissement d'Internet qui nous aspire dans le cyberspace. Alors, qui sommes-nous, nous les Québécois, en 2007? Et qui voudrions-nous être dans 30 ans sur cette petite planète bleue? Y avons-nous encore vraiment notre place aujourd'hui? Et de quel Québec futur rêvons-nous? Nous vous invitons à vous exprimer sur deux questions:

→ **Qu'est-ce que
le Québec réel?**

→ **Votre Québec
imaginaire?**

**Le débat est ouvert.
Ou plutôt, il se poursuit!
Nous attendons avec impatience
vos réponses.**

Hervé Fischer



Le Devoir, qui a accepté de s'associer à cette grande enquête sur l'identité québécoise – réelle et imaginaire – publiera largement au fil des prochaines semaines les réponses les plus significatives à ces deux questions, dans ses pages et dans son site Internet à l'adresse www.ledevoir.com/societe/blogues/quebecimaginaire/. Les réponses pourront être envoyées par la poste au *Devoir* à l'adresse suivante: 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9, et par courriel à l'adresse quebecimaginaire@ledevoir.com. Puis Hervé Fischer analysera et publiera les résultats de cette enquête, avec de nombreux extraits des réponses reçues, dans un livre à paraître chez VLB Éditeur.

Artiste et philosophe, professeur associé à la faculté des arts de l'UQAM, Hervé Fischer a publié récemment, *La Société sur le divan, éléments de mythanalyse* (2007) et *Nous serons des dieux* (2006), VLB Éditeur. On peut consulter son site Web à www.hervefischer.net

LE DEVOIR

LES ACTUALITÉS

Entrevue avec un quotidien breton

Un autre faux pas de Ségolène Royal

Pauline Marois lui aurait dit qu'il n'y aurait pas d'autre référendum

KATHLEEN LÉVESQUE

Plongée dans le blitz de sa fin de campagne dans Charlevoix, Pauline Marois est mise sur la défensive par Ségolène Royal, celle-ci affirmant qu'il n'y aura pas de référendum sur l'indépendance au Québec.

Le feu a été allumé par la publication hier d'un article dans le quotidien breton *Le Télégramme*. On y rapporte une déclaration de l'ex-candidate à la présidence française lors de son passage au Québec cette semaine. « Il n'y aura pas de référendum sur l'indépendance au Québec, d'ailleurs Pauline Marois me l'a dit. Je ne crois pas trahir un secret en di-

sant cela », a affirmé Ségolène Royal mercredi soir en marge d'une rencontre avec des écologistes.

Devant le potentiel explosif de la situation, le Parti québécois a cherché à « rectifier la perception véhiculée ». Selon le PQ, le discours de Pauline Marois n'a pas changé d'un iota depuis son retour au parti, en mai dernier, c'est-à-dire que le PQ « doit rompre avec le piège d'échéancier » référendaire et prendre en compte la volonté des Québécois de ne pas avoir de référendum « maintenant ».

« Aucun peuple ne peut renoncer à sa souveraineté. Aucun parti n'a moralement le droit d'écarter d'une manière définitive le droit d'un

peuple à s'autodéterminer. Mais tout le temps et toute l'énergie passés à débattre la mécanique sont du temps et de l'énergie qui ne sont pas consacrés à convaincre de la nécessité de cette souveraineté », s'est défendue Mme Marois par voie de communiqué.

Mme Royal a eu un entretien privé avec Mme Marois, tout comme avec les autres chefs de parti. Invitée à plusieurs reprises par les journalistes du Québec à se prononcer sur la question nationale, elle avait réussi à éviter ce terrain glissant. Mme Royal s'est toutefois montrée plus loquace avec un compatriote français. Étonnamment, elle a fait cette déclaration sur la politique in-

terrieure du Québec après avoir commis un faux pas de même nature en janvier dernier.

Alors qu'elle était en pleine campagne présidentielle, Mme Royal avait en effet reçu la visite du chef péquiste de l'époque, André Boisclair. Après cet entretien, la candidate du Parti socialiste avait affirmé être favorable à « la liberté et la souveraineté du Québec ». La réplique n'avait pas tardé. Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, avait rappelé à Mme Royal « qu'il est tout à fait inapproprié pour un leader étranger de se mêler des affaires démocratiques d'un autre pays ».



Le Devoir

Ségolène Royal

ARCHIVES REUTERS

EN BREF

Décès de Carrier Fortin

Québec — L'ancien ministre du Travail, à l'origine du premier Code du travail en 1964, Carrier Fortin, est décédé mercredi matin. L'ancien juge à la retraite avait été ministre du cabinet Lesage, de 1963 à 1966. Carrier Fortin est considéré comme le père de la syndicalisation de la fonction publique québécoise. L'ancien ministre et député libéral, né à Beauceville, le 9 septembre 1915, aura été l'artisan de changements majeurs dans les relations de travail au sein de la fonction publique québécoise. C'est en effet au cours de son mandat que le gouvernement Lesage accordait aux fonctionnaires le droit d'association, de négociation et d'affiliation à un syndicat, de même que le droit de grève. Le projet de loi, adopté en 1965, accordait également la sécurité d'emploi aux employés de l'État. Carrier Fortin avait été nommé juge à la Cour supérieure le 13 novembre 1969. Il était à la retraite depuis 1990. — *La Presse canadienne*

Travaux importants

En raison de travaux débutant ce midi sur une conduite d'eau majeure du boulevard Pie-IX, les habitants de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles subiront une baisse de la pression de l'eau, voire en seront complètement privés, et ce, pour au moins deux semaines, a confirmé la Ville de Montréal. Ayant décelé des défaillances dans un tuyau souterrain, les autorités ont préféré évincer les travaux, prévus à l'hiver 2008. Les citoyens des arrondissements de Montréal-Nord, Saint-Léonard, Anjou, Montréal-Est et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension sont invités à économiser l'eau potable puisive, entre-temps, l'alimentation des secteurs de l'est de la Ville reposera sur une conduite subsidiaire de 30 pouces. — *Le Devoir*

La confiance d'un candidat

Baie-Saint-Paul, Charlevoix — Le candidat adéquate en vue de l'élection partielle dans Charlevoix, Conrad Harvey, rejette catégoriquement les résultats d'un sondage Unimarketing publié hier, qui donne une victoire confortable à la chef péquiste Pauline Marois, lundi. Selon cette enquête, Mme Marois bénéficierait de l'appui de 63 % des électeurs, contre 31 % pour M. Harvey. En entrevue à la Presse canadienne, le candidat de l'ADQ se considère au contraire sur un pied d'égalité avec son adversaire péquiste. Il souligne avoir cogné à plus de 12 000 portes depuis le début de la campagne, et que les échanges qu'il a eus avec les citoyens de Charlevoix lui confirment un appui nettement supérieur à ce que lui accorde le sondage. Conrad Harvey doute du sérieux de l'enquête Unimarketing, rappelant que la firme a elle-même admis une erreur de méthodologie dans son récent sondage sur les trois élections complémentaires fédérales, au Québec. — *La Presse canadienne*

La bataille de la langue des brevets

Curzi demande à la France de s'opposer au protocole de Londres

STÉPHANE BAILLARGEON

La bataille européenne portant sur la langue des brevets a des échos jusqu'ici, de l'autre côté de l'Atlantique Nord. Le député péquiste Pierre Curzi a joint hier sa voix aux défenseurs de la francophonie en implorant la France de ne pas ratifier cet accord qui supprime l'obligation de traduire en français les brevets européens.

« Je tiens à soutenir le combat de celles et de ceux qui s'opposent à la ratification du protocole de Londres », écrit le député de Borduas, responsable des dossiers de la culture et de la langue française pour sa formation politique, dans une déclaration envoyée hier aux députés de l'Assemblée nationale de France. « Tout recul quant à l'usage du français dans les domaines de la science, de la technique et du

commerce nous apparaît néfaste. » L'Assemblée nationale de France vote lundi sur cet accord. Si le Sénat l'entérine aussi, le protocole entrera en vigueur avant la fin de l'année.

Signé en juin 2001, l'accord de Londres, qui concerne les 32 pays membres de l'Office européen des brevets (OEB), prévoit que les brevets peuvent être déposés dans une des trois langues officielles (anglais, français et allemand). Il supprime l'obligation de les traduire dans chacune de ces trois langues. L'Allemagne et la Grande-Bretagne l'ont ratifié. L'entente a besoin de la signature française pour entrer en vigueur.

Cet accord « pérennise la position de la langue française comme langue officielle de l'OEB et, par conséquent comme une des grandes langues scientifiques et technologiques européennes », a déclaré le député Henri Plagnol (UMP), rap-

porteur du gouvernement dans ce dossier. Certains industriels français, souvent liés à la grande entreprise, appuient cet accord, qui leur fera économiser temps et argent.

Diverses associations le condamnent, dont l'Académie française, l'Académie des sciences morales et politiques et le Conseil national des barreaux. Le linguiste Claude Hagège, à la tête d'un comité ad hoc de quelque 150 universitaires, écrivains, chefs d'entreprise, chercheurs et parlementaires, y voit même « un danger mortel pour la langue française », selon un texte publié le 18 septembre dans *Le Monde*.

Les traducteurs ont aussi beaucoup à perdre dans cette histoire. En France, ils sont un bon millier à vivre des traductions hyperspécialisées. « Je me bats contre cette idée de ne plus traduire les brevets depuis dix ans », explique Denis Griesmar, ancien vice-président

de la Société française des traducteurs, joint hier à Paris. Pour lui, l'affaire dépasse très largement le strict avenir de sa profession et son propre intérêt personnel. Il y voit une nette volonté des multinationales d'imposer l'anglais comme langue unique d'un secteur crucial de l'activité scientifique et économique. Il souligne aussi les conséquences néfastes du nouveau protocole d'un point de vue juridique, les batailles autour des brevets allant s'appuyer à l'avenir sur des textes en anglais. « On dit que nul n'est censé ignorer la loi, mais pour cela, il ne faut pas la rédiger dans une langue étrangère », résume M. Griesmar, rappelant que François Ier avait fait du français la langue des lois de son royaume avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539.

La majorité des demandes de brevet en Europe sont déjà rédigées en anglais. L'allemand compte pour environ le quart des demandes, le français pour à peine 7 ou 8 % des cas. « Le protocole de Londres va encore réduire cette proportion », prédit M. Griesmar.

Des groupes québécois s'in-

quiètent aussi de la mutation européenne. Serge Savoie, qui se présente comme représentant national de l'Association pour le droit à l'information en français, créée en France dans la foulée du protocole de Londres, annonce son intention ferme de se battre. Il planifie même des manifestations devant des consulats ou des ambassades. « Le protocole témoigne d'une anglicisation croissante de la France », dit-il en évoquant la tendance de l'usage apparemment croissant de l'anglais dans les publicités hexagonales.

Au Canada, les brevets demeurent de compétence fédérale. Les demandes de brevet peuvent être déposées dans les deux langues officielles, sans obligation de traduction de l'une à l'autre. Alors, pourquoi faire la leçon à la France maintenant? « Au Québec, nous n'avons pas de pouvoir sur cette question », répond François Gauthier, porte-parole de la section québécoise du Forum francophone international. « Cela va changer quand nous aurons notre pays... »

Le Devoir

Gala de Montréal 2007
10^e anniversaire
 en hommage à son fondateur
 Kevin Harrison

Lise Fournel
 Normand Brathwaite

Lise Fournel, première vice-présidente Commerce électronique et chef des Affaires informatiques à Air Canada et Normand Brathwaite, porte-parole de DMC/Québec et animateur de la soirée vous invitent cordialement à la 10^e édition du Gala de Montréal.

Jeu le 11 octobre 2007
 18 h 00
 Hôtel Delta Centre-Ville
 Salon Régence
 Cocktail, en can silencieux,
 en can public et souper spectacle
BONNE SOIRÉE!

Dystrophie musculaire Canada
 une action musclée

Billet 275\$/personne
 Réservations
 514 393-3522
 1 800 567-2236
 poste 232

MERCI À NOS PARTENAIRES

Horizons Enfance AIR CANADA, Bell, Hydro Québec, LE DEVOIR, Shell Aviation, CGI, SAQ, Desjardins, IBM, MOLSON, Analyse, Bell Nordiq, BORDEN LADNER GERVAIS, CAE, DELTA CENTRE-VILLE, ERNST & YOUNG, LE GROUPE CONSEIL RACINE-MARCOITE ADVISORY GROUP, id, NORTEL, ROGERS, Société générale de financement du Québec, SITA, Business Services, SOLOTECH, Vincell.

Jeanne POMERLEAU
MÉTIERES AMBULANTS D'AUTREFOIS
 L'histoire de 70 métiers ambulants retracée à travers 3 siècles.
 472 pages - 44,70 \$
 ISBN 978-2-7601-2417-2
 GUÉRIN, littérature
 514-842-3481
 En vente dans toutes les librairies.
 Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

sunwing.ca
 Vivez la différence

10,000
 forfaits en formule tout compris à
795\$*

Visitez Sunwing.ca ou contactez votre agent de voyages.

Offre d'une durée limitée applicable sur des départs à partir du 1^{er} novembre 2007. Sunwing a alloué 10 000 forfaits en formule tout compris à travers le Canada à une sélection de destinations et d'hôtels au prix de 795\$ par personne en occupation double pour un séjour d'une semaine. Ce tarif inclut les taxes et frais relatifs au transport sauf le taxi local d'aéroport payable au départ de certaines destinations. Le tarif de 795\$ se retire à l'hôtel Club Atlantico à La Havane pour les départs de Montréal du 7, 14 & 21 janvier 2008. Autres forfaits à ce tarif sont aussi disponibles sur certains hôtels et dates de séjour sélectionnés vers les destinations suivantes: Santo Domingo, La Romana, Puerto Plata en République dominicaine; Acapulco et Puerto Vallarta au Mexique; Virgilio, Havana, Cayo Coco, Holguin, Santa Lucia à Cuba et Montego Bay en Jamaïque. Cette offre est applicable sur les nouvelles réservations seulement et est sujette à changement ou peut être retirée en tout temps sans préavis. Cette offre ne s'applique pas sur les réservations de groupes. Ce tarif exclut la contribution au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyage de 3,905 par tranche de 1000\$ par services achetés. Offre valide au moment de l'impression. Titulaire d'un permis du Québec 10/09/2007

LES ACTUALITÉS

AFRIQUE

Après les inondations, le choléra menace

Un appel d'urgence est lancé pour venir en aide aux sinistrés

Un autre rappel de produits chinois

Un million de berceaux sont jugés suspects après la mort de deux bébés aux États-Unis

Washington — Les autorités américaines responsables de la protection des consommateurs ont annoncé hier le rappel d'un million de berceaux de fabrication chinoise, à l'origine de la mort d'au moins deux nourrissons dans le pays.

Ces berceaux, de marque Simplicity, ont été commercialisés entre janvier 1998 et mai 2007 à des prix compris entre 100 et 300 \$, a précisé la Commission pour la sécurité des produits de consommation (CPSC).

Selon la CPSC, la paroi coulissante du berceau, qui permet aux parents de prendre leur enfant dans leurs bras sans trop avoir à se pencher, peut se détacher, créant un espace dans lequel le bébé peut se coincer et se faire mal.

La CPSC indique avoir eu vent de sept cas où les nourrissons se sont retrouvés bloqués. Elle fait aussi état de 55 autres incidents de nature non précisée. Dans les deux cas mortels, dont les victimes étaient un nourrisson de six mois et un autre de neuf mois, la paroi coulissante avait été incorrectement montée. La CPSC enquête sur la mort d'un autre enfant d'un an, qui dormait dans du matériel de même marque, mais plus récent.

Ce rappel d'un produit utilisé par les enfants porte un nouveau coup à la réputation des industriels chinois aux États-Unis, leur premier débouché.

Agence France-Presse

Merk arrête les tests d'un vaccin contre le sida

Trenton, New Jersey — Un vaccin expérimental prometteur contre le virus du sida s'est soldé par un échec lors d'une phase d'essais menés par Merck: des volontaires ont été infectés par le VIH, conduisant le groupe américain à mettre fin à l'étude.

Merck & Co. a annoncé hier que le laboratoire arrête l'inscription et la vaccination de volontaires dans le cadre de cette étude internationale, en partie financée par les National Institutes of Health (NIH).

Il s'agit d'un revers important dans la recherche visant à développer un vaccin contre le sida. Les essais de Merck pour la mise au point du vaccin étaient suivis avec attention par les spécialistes sur le terrain.

Des responsables du groupe dont le siège se trouve dans le New Jersey ont expliqué à l'Associated Press que 24 des 741 volontaires qui s'étaient vu administrer le vaccin lors d'une phase de l'expérience ont été un peu plus tard infectés par le VIH. Et dans un groupe de volontaires qui avaient reçu des vaccins placebos, 21 des 762 participants ont également été infectés.

«C'est une nouvelle très décevante», a déclaré Keith Gottesdiener, chef du groupe de recherche de Merck sur les vaccins et les maladies infectieuses. «Un important effort pour développer un vaccin pour le VIH n'a pas vraiment tenu sa promesse.»

Michael Zwick, chercheur sur le VIH au Scripps Research Institute, a jugé cet échec malheureux, tout en estimant qu'il était trop tôt pour savoir si d'autres vaccins basés sur la même stratégie connaîtraient une issue semblable.

Aucune des personnes participant aux essais n'était porteuse du VIH au début des tests. Mais les risques étaient élevés qu'elles soient contaminées: la plupart étaient des homosexuels ou des prostituées. Toutes avaient reçu des conseils en matière de prévention, comme le port de préservatifs, selon Merck.

Associated Press



Au moins 1,5 million de personnes sont affectées par les inondations en Afrique, les pires depuis des dizaines d'années.

Les inondations en Afrique font planer la menace du choléra Kampala — Les inondations qui ont fait 250 morts et 650 000 sans-abri dans 18 pays africains font désormais planer la menace du choléra, a averti hier la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, appelant à une mobilisation «massive» en faveur des sinistrés.

De nouvelles précipitations attendues au cours des prochaines semaines du golfe de Guinée aux rivages de l'océan Indien pourraient encore aggraver la crise, a-t-elle prévenu.

«L'ampleur de la catastrophe réclame de toute évidence un effort d'assistance massif pour aider les centaines de milliers de victimes», a déclaré Niels Scott, coordinateur des opérations pour l'Afrique au secrétariat de la fédération, à Genève.

En Ouganda, un des pays les plus touchés où les inondations ont fait au moins 18 morts, des cas de paludisme aigu ont été déclarés et la Croix-Rouge redoute désormais «des flambées de maladies véhiculées par l'eau, notamment de choléra».

Dans ce pays, 500 000 personnes ont été affectées d'une manière ou d'une autre par les intempéries, dont 290 000 déplacées par des inondations et des glissements de terrain.

Le gouvernement de Kampala a déjà décrété l'état d'urgence dans plusieurs régions du pays. Hier, les organisations humanitaires ont lancé un appel à une aide d'urgence de 43 millions de dollars pour 300 000 sinistrés.

Comme dans d'autres pays du continent, habitations et infrastructures routières ont subi de lourds dégâts, de même que les cultures.

La destruction des cultures peut avoir des conséquences dramatiques dans des «régions déjà très vulnérables, où la majorité des foyers dépendent d'une agriculture de subsistance», a souligné le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

Avec les inondations, aucune récolte n'est attendue dans ces régions ougandaises avant février 2008, selon l'OCHA: «Si de fortes pluies continuent de tomber dans les zones les plus touchées, les récoltes seront encore retardées.»

Dans ce contexte, une simple aide d'urgence ne sera pas suffisante, a quant à elle estimé la Fédération de la Croix-Rouge, qui réclame une solidarité internationale forte et à long terme.

M. Scott a appelé hier à «fournir de la nourriture, des abris et de l'eau potable» ainsi qu'à «planifier et financer des mesures de prévention durables», comme l'aménagement de puits à l'épreuve des inondations et de meilleurs systèmes de communication.

Au Togo, où le bilan s'élève à au moins 25 décès, une centaine de personnes blessées et plus de 3000 familles sans abri, la région de la savane est particulièrement vulnérable.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) et la Croix-Rouge ont commencé à distribuer des vivres et des matériaux dans le nord du pays pour construire des abris à 11 000 habitants.

Au Ghana, autre pays sévèrement touché, les agences humanitaires ont lancé un appel de fonds de plus de deux millions de dollars.

Au moins 1,5 million de personnes sont affectées par les inondations en Afrique, les pires depuis des dizaines d'années, a estimé le PAM mercredi, relevant que le nombre de sinistrés pourrait être plus élevé du fait du peu d'informations remontant de zones inaccessibles.

Selon un expert de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), Omar Baddour, cette catastrophe est probablement la conséquence du phénomène climatique La Niña de refroidissement des eaux de l'océan Pacifique.

«On a trouvé une relation très étroite entre La Niña et le phénomène d'inondations en Afrique de l'Ouest», a-t-il expliqué.

La Niña, qui dure généralement de neuf à douze mois, cause habituellement de fortes pluies en Indonésie, en Malaisie et en Australie, des sécheresses en Amérique du Sud, des tempêtes dans l'Atlantique tropical, des vagues de froid en Amérique du Nord et des temps pluvieux en Afrique.

Agence France-Presse



« J'veux pas que ça arrête... »

CONTINUEZ LA BELLE VIE

LES OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF DU QUÉBEC

BONI DE 1%

la première année pour les nouveaux fonds REER

- + Taux avantageux garantis pour 10 ans.
- + Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

ANNÉE	1*	2*	3*	4*	5*	6*	7*	8*	9*	10*
TAUX	3,85	4,05	4,15	4,25	4,35	4,45	4,55	4,65	4,80	5,00

* Incluant le boni de 1% la première année pour les nouveaux fonds REER. Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

VOS ÉCONOMIES GARANTIES À 100%

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

DOSSIER BELGIQUE

La guerre des langues

Sans Bruxelles, il y a longtemps que les Flamands auraient quitté le navire

CHRISTIAN RIOUX

Bruelles — «À Dilbeek, les Flamands sont chez eux!» Les panneaux bien en vue à l'entrée de la municipalité ne laissent pas le moindre doute. Dans cette commune située à moins de 15 kilomètres à l'ouest de Bruxelles, on veut que ça se passe en néerlandais et pas en français. Et le maire a pris les mesures pour qu'on le sache.

Ceux qui, au Québec, trouvent tatillons les règlements de la loi 101 devraient aller faire un tour dans

cette localité plutôt bien nantie de 40 000 habitants. Lorsqu'un contribuable s'y adresse en français à un employé municipal, celui-ci a pour directive de lui répondre en néerlandais. Pas question de laisser échapper le moindre mot de français, même si la majorité des fonctionnaires sont bilingues. En cas de nécessité, le contribuable devra revenir à la mairie avec un voisin, qui pourra alors lui servir d'interprète.

«C'est une question de principe», dit le bourgmestre (maire) de la ville dans son bureau au deuxième étage d'un véritable château d'opérette digne d'un conte de Walt Disney. Stefaan Platteau s'exprime pourtant



À chaque premier dimanche de septembre, des dizaines de milliers de cyclistes venus de toute la

dans un français à faire rougir d'envie la plupart des ministres anglophones d'Ottawa. En 1947, une de ses cousines s'était même établie à Montréal après avoir épousé un militaire québécois. Voilà qui explique le petit drapeau canadien qui trône sur son bureau.

«Moi-même, hors de mon bureau, je ne m'adresse à la population qu'en néerlandais, dit-il. Vous ne me verrez jamais parler français dans mes fonctions officielles. Bien sûr, dans mon bureau, je fais ce que je veux. D'ailleurs, j'adore pratiquer votre belle langue. Mais nous sommes ici en Flandre, et les étrangers doivent apprendre le néerlandais s'ils veulent participer à la vie du pays. Il n'y a pas d'autre choix.» Le maire explique ainsi que sa commune offre des cours de néerlandais gratuits à tous ceux qui veulent faire un effort.

Stefaan Platteau n'est pas un nationaliste extrémiste, loin de là. Il appartient plutôt à la famille libérale. Les panneaux à l'entrée de la ville étaient là avant lui. Mais lorsqu'il a été élu, il y a 15 ans, il les a tolérés. Les membres d'une association culturelle flamande viennent régulièrement les entretenir. C'est sa façon à lui de signifier à tous cette loi non écrite mais qui fait consensus parmi les six millions de Flamands: on ne peut pas vivre en Flandre sans parler le néerlandais. «On a notre fierté, dit le maire. Si nous laissons faire, le néerlandais disparaîtra des environs de Bruxelles comme il est pratiquement disparu à Bruxelles en moins d'un siècle. Est-ce si difficile d'apprendre notre langue?»

Guerre de tranchées

Dilbeek n'est qu'une des 40 communes de la ceinture de Bruxelles, appelée Hal-Vilvoorde, où fait rage depuis 40 ans une véritable guerre linguistique. Chaque premier dimanche de septembre, des dizaines de milliers de cyclistes, de piétons et de coureurs venus de toute la Flandre envahissent la région, qui compte 400 000 habitants. Parmi eux, environ 150 000 parleraient français. Cet événement annuel, baptisé Gordel («la ceinture» en néerlandais), se veut une manifestation sportive et politique pour signifier à tous que cette région ne deviendra jamais francophone.

Il faut savoir que si Bruxelles jouit d'un statut de région bilingue, elle est enclavée dans le territoire flamand et donc entourée de municipalités où règne un strict régime de séparation linguistique. La Flandre et la Wallonie ont respectivement pour seule langue officielle le néerlandais et le français. Il n'est donc pas question de services bilingues ailleurs qu'à Bruxelles. Seules exceptions à cette règle: six petites communes de Hal-Vilvoorde dites «à facilités», créées dans les années 60 au sud de Bruxelles, en plein pays flamand.

Certaines années, lorsque les cyclistes du Gordel traversent Linkebeek, il arrive que de mauvais plaisants répandent des clous sur la chaussée. Avec ses 4800 habitants, Linkebeek est justement une de ces communes «à facilités». Exceptionnellement, l'administration fournit à la population certains services bilingues: correspondance, cartes d'identité, déclara-

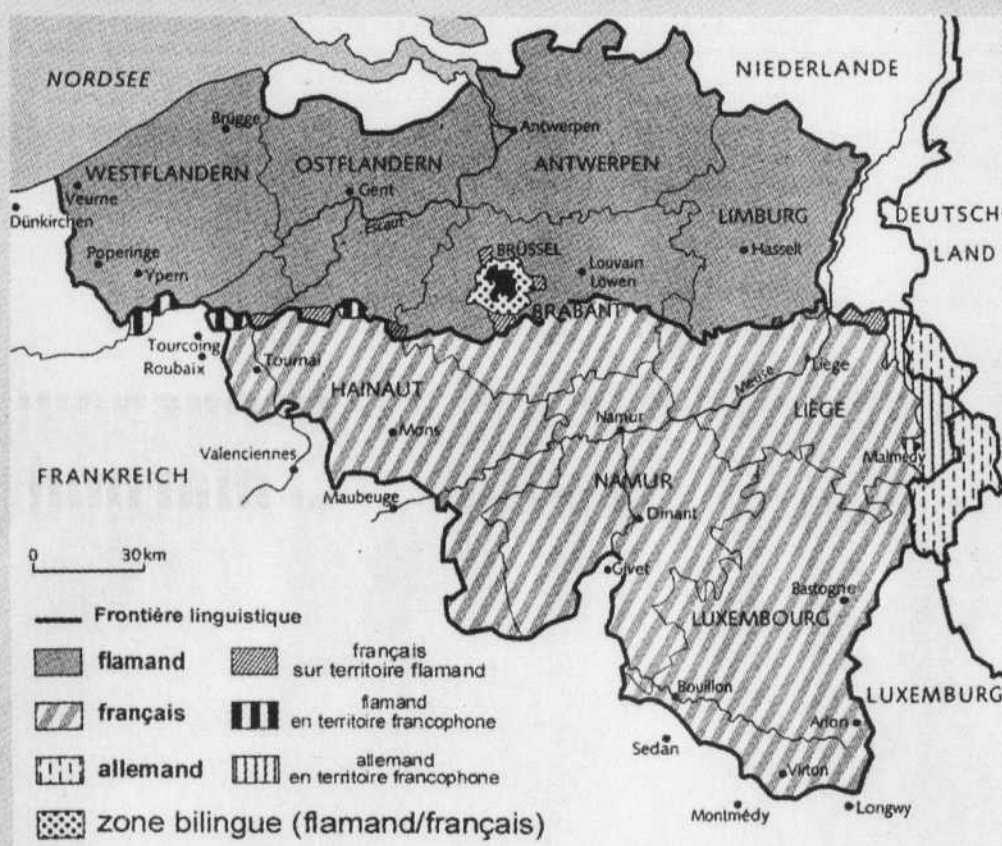
tions de revenu, carnets de mariage, etc. On peut aussi y parler français au tribunal. Collée sur Bruxelles, Linkebeek attire une population aisée qui cherche à fuir la ville. Encore essentiellement néerlandophone dans les années 50, l'ancien village est devenu une ville française à 83 %.

Depuis lors se déroule à Linkebeek une véritable guerre de tranchées. Les inscriptions françaises des affiches bilingues sont régulièrement barbouillées de peinture. Le conseil municipal, composé de quinze francophones et de deux néerlandophones, ne se déroule qu'en néerlandais. Récemment, explique le bourgmestre Damien Thiéry, la région a suspendu sa subvention à la bibliothèque municipale, car celle-ci ne possédait pas 50 % de livres en néerlandais. Les formulaires en français ne sont plus envoyés automatiquement aux contribuables francophones. Ceux-ci doivent en faire la demande expresse à chaque fois. «La flamandisation des environs de Bruxelles est devenue une obsession, dit Thiéry. La population ne demande pourtant qu'une chose, c'est qu'on lui foute la paix et qu'on la laisse s'exprimer dans la langue de son choix.»

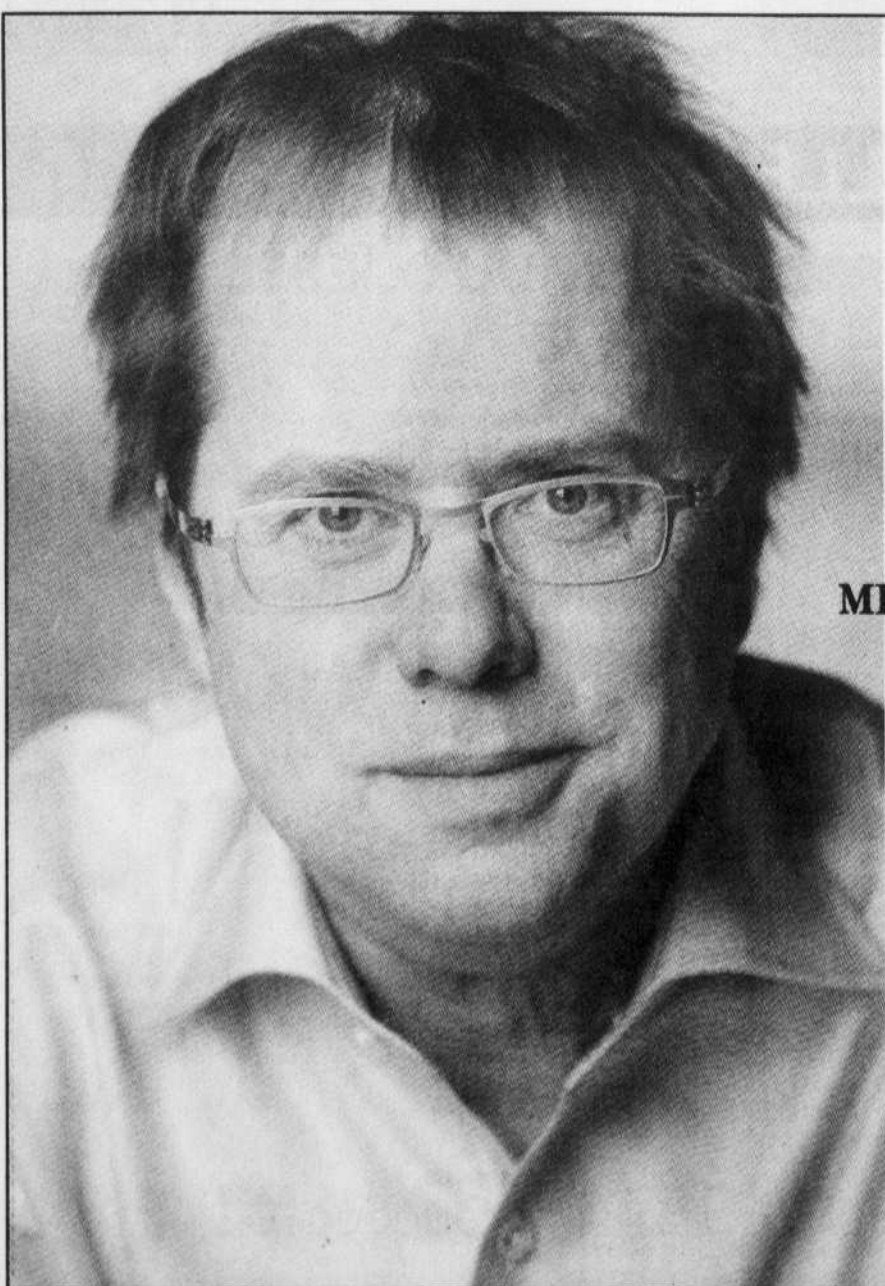
Bombe linguistique

Si les signes de fébrilité linguistique sont plus visibles qu'avant dans la ceinture de Bruxelles, c'est aussi que la Cour constitutionnelle a décidé qu'il fallait mettre un terme au régime d'exception dont jouit Hal-Vilvoorde depuis 2002. Dans le genre de compromis complexes et temporaires qui jalonnent l'histoire belge, on ne fait pas mieux. Il avait alors été décidé de permettre temporairement à cette région flamande d'échapper à la réforme électorale en se rattachant exceptionnellement à l'arrondissement électoral de Bruxelles. Cela permettait aux habitants, contrairement à ce qui se passait partout ailleurs, de voter pour des listes flamandes ou francophones. Les juges ont estimé que, d'ici les élections de 2009, l'arrondissement devra se soumettre au même régime électoral que dans le reste du pays. Les écueils actuels dans la formation d'un nouveau gouvernement tiennent largement à la difficulté de trouver une solution à ce problème explosif.

Les Flamands proposent purement et simplement la scission entre Bruxelles et Hal-Vilvoorde. En échange de l'application des règles électorales flamandes à Hal-Vilvoorde, les francophones réclament la fusion à Bruxelles des six communes «à facilités». «Ma solution, c'est le rattachement de Linkebeek à Bruxelles, qui a besoin de communes aisées pour combler son déficit», dit Damien Thiéry, membre du Front de défense du français (FDFF). Mais les arguments économiques sont de peu de poids. Les partis flamands sont unanimes: pas question de céder à Bruxelles un seul centimètre carré de leur territoire. «Celui qui rattachera les communes à facilités à Bruxelles connaîtra le sort d'Yitzhak Rabin [le premier ministre israélien assassiné]», tranche Stefaan Platteau, sans tout à fait se rendre compte de la force des mots qu'il vient de prononcer.



La flamandisation des environs de Bruxelles est devenue une obsession



Ce n'est que du hasard.

Il n'y en a pas de secret. Pas de truc, pas de calcul. Ce n'est qu'une question de hasard. Si on joue en étant convaincu de connaître le moment où la chance va tourner, où l'appareil va payer...

IL YA DE L'AIDE QUI EXISTE.

MISE SUR TOI.

FONDATION
MISE SUR TOI

une initiative de Loto-Québec

misesurtoi.ca

Jeu: Aide et référence 1 866 SOS-JEUX



Conséquence inattendue de la crise politique en Belgique, le fabricant américain de jouets Hasbro, qui produit le célèbre jeu Monopoly, pourrait bien renoncer à sa prochaine édition nationale belge, a indiqué hier sa filiale belge. Comme c'est déjà le cas en France avec le site www.monopoly.fr, Hasbro comptait demander, dès le mois prochain, aux Belges de voter dans Internet pour les villes qu'ils souhaitaient voir figurer sur la prochaine édition du jeu, a expliqué à l'AFP une porte-parole de Hasbro Belgique. «Nous avons jugé que, dans le climat actuel, ce n'était pas une bonne idée, que les gens risquaient de voter pour de mauvaises raisons — par exemple, les Flamands en masse pour des villes flamandes — et qu'il valait mieux reporter», a-t-elle argumenté.



Flandre convergent vers Hal-Vilvoorde afin de participer au Gordel et signifier que la région ne deviendra jamais francophone.

DOMINIQUE FAGET AFP

L'enjeu de Bruxelles

On raconte que même les meilleurs juristes belges ne s'y retrouvent pas complètement tant le statut de Bruxelles est complexe aujourd'hui. Chose certaine, d'un côté, les francophones soupçonnent les Flamands de vouloir supprimer tout bilinguisme à la périphérie de la ville. Les Flamands accusent quant à eux les francophones de vouloir créer de toute pièce une continuité territoriale entre Bruxelles et la Wallonie afin de mieux rattacher les deux régions en cas de partition.

«Les Flamands ont toujours l'impression qu'ils sont menacés par la progression du français, qui a été constante depuis le XVI^e siècle», dit Stefaan Hoodge, politologue à l'université d'Anvers. «Il y eut une époque où Lille était flamande. Pour les Flamands, Bruxelles a toujours été et demeure une ville flamande. On n'efface pas des siècles d'histoire.» C'est pour cette raison que la région flamande a choisi d'y établir sa capitale. La ville était encore majoritairement de langue flamande à la fin du XIX^e siècle. Mais les raisons historiques s'effacent aujourd'hui devant la réalité économique. Bruxelles demeure de loin le principal centre économique et politique de la Belgique. À côté d'elle, An-

vers et Liège ont des airs de ville de province. Sans oublier que Bruxelles est la capitale de l'Union européenne. Comme la plupart des observateurs, Stefaan Hoodge est d'avis que si les Flamands n'avaient pas peur de perdre Bruxelles, il y a longtemps qu'ils auraient pris le large.

«Dans la vie quotidienne, les Flamands et les francophones peuvent s'ignorer presque complètement, sauf à Bruxelles», dit-il. Les autonomistes flamands ne peuvent et ne veulent pas faire le deuil de Bruxelles. Tant qu'ils ne le feront pas, il n'y aura pas d'indépendance de la Flandre. Le politologue n'hésite pas à tracer un parallèle avec le Québec. «Quel serait le poids des souverainistes québécois si, par exemple, Montréal était une métropole à 80 % anglophone? Il n'est pas sûr que les Québécois auraient alors voté OUI à 49 % en 1995.

Solutions de rechange

Toutefois, il existe encore des solutions de rechange à l'indépendance, estiment la plupart des observateurs. Du moins pour quelque temps encore. «En conservant la Belgique mais en vidant l'Etat fédéral de son contenu, les Flamands peuvent obtenir le beurre et

l'argent du beurre», explique Henri Capron. L'économiste de l'Université libre de Bruxelles a calculé que si les dizaines de milliers de Flamands qui vont travailler tous les matins dans la capitale et rentrent chez eux le soir y payaient leurs impôts, la disparité entre les communautés flamande et francophone serait beaucoup moins marquée. Mais surtout, dit-il, avec Bruxelles, «la Flandre perdrait une image de marque connue dans le monde entier. L'éclatement de la Belgique serait un jeu à somme nulle».

Pour l'instant, seuls les indépendantistes du Vlaams Belang sont prêts à laisser les Bruxellois décider par référendum de quel côté penche leur cœur. «S'ils sont perspicaces, ils rejoindront la Flandre, qui est prospère et qui leur promet un brillant avenir», dit son leader, Filip Dewinter. Dans son fief d'Anvers, cet habile politicien a toujours lié l'indépendance de la Flandre à la lutte contre les immigrés. Dans son salon, à côté de son casque de l'armée de réserve belge, il exhibe d'ailleurs fièrement une photographie prise en compagnie du controversé leader du Front national français, Jean-Marie Le Pen.

Mais l'indépendance de la Flandre est de moins en moins le monopole de l'extrême droite. Cette semai-

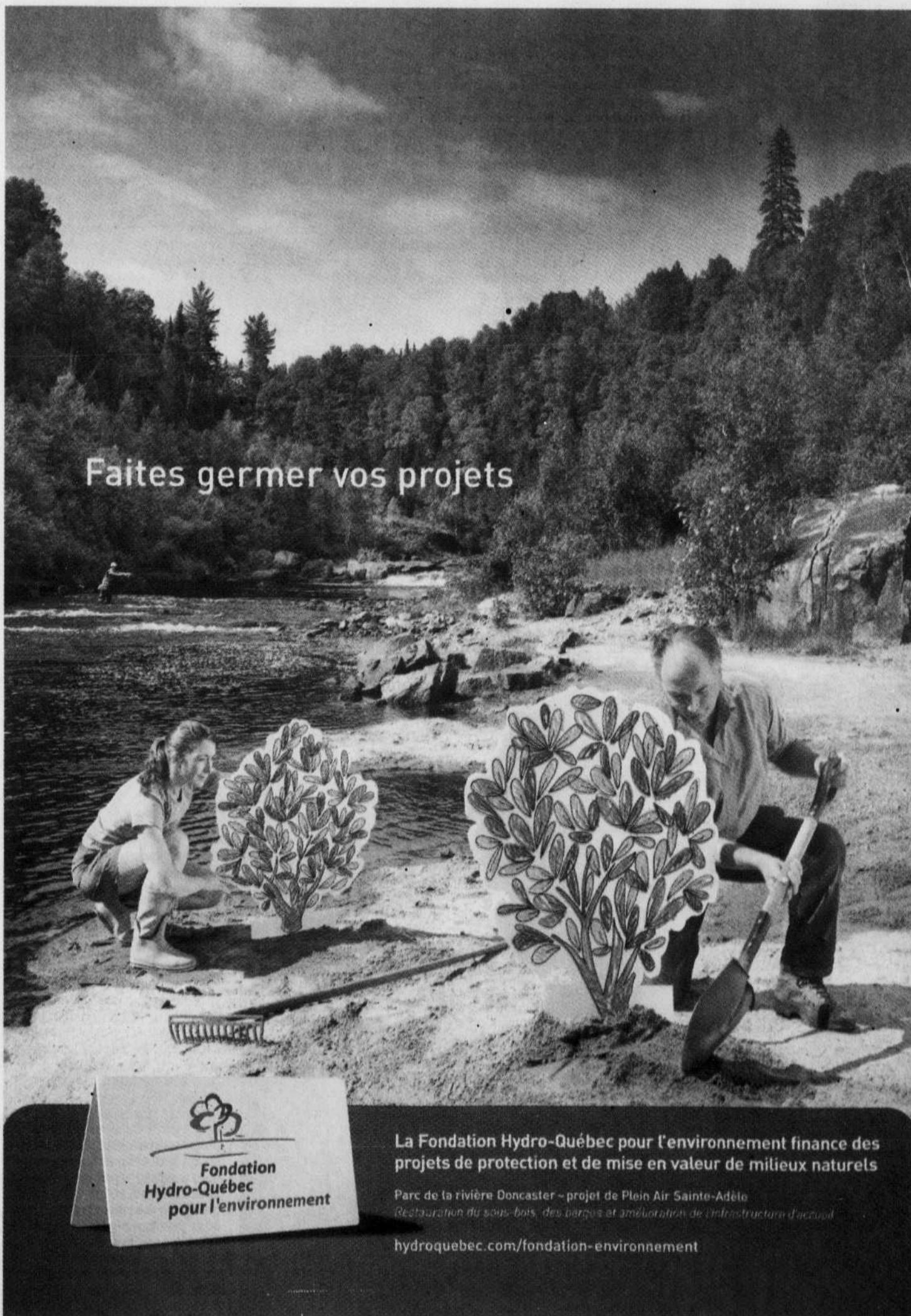
ne, le grand quotidien bruxellois *Le Soir* examinait cinq scénarios possibles pour Bruxelles advenant l'éclatement du pays. Au menu, on trouvait la création d'un Etat indépendant (comme le Luxembourg), la création d'un district européen (comme Washington DC), la transformation en capitale de la Wallonie (malgré la coupure géographique) et la transformation en capitale flamande (malgré la séparation linguistique).

Ces hypothèses laissent toujours songeuse la classe politique belge.

«Personne ne croit que Bruxelles puisse devenir indépendante», dit le politologue Stefaan Walgrave, et encore moins que l'Union européenne soit prête à s'immiscer dans nos chicanes en créant un district européen. Les 850 000 Bruxellois ne choisiront jamais de rallier une Flandre indépendante. Et comment devenir la capitale de la Wallonie avec la séparation géographique? Reste le scénario confédéral, qui permettrait aux Flamands de continuer à cogérer Bruxelles tout en récupérant le maximum d'autonomie.

Dans le pays qui a inventé le surréalisme, c'est encore le scénario le moins irréaliste.

Correspondant du Devoir à Paris



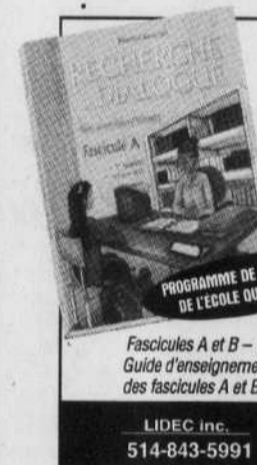
Faites germer vos projets

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement finance des projets de protection et de mise en valeur de milieux naturels

Parc de la rivière Doncaster - projet de Plein Air Sainte-Adèle
Restauration du sous-bois, des berges et aménagements de l'infrastructure d'accueil

hydroquebec.com/fondation-environnement



Martial BOUCHER

RECHERCHE et DIALOGUE

1^{re} et 2^e années du 1^{er} cycle du secondaire

Enseignement moral

Fascicules A et B - 18,75 \$ chacun
Guide d'enseignement des fascicules A et B - 73,25 \$

LIDEC inc. 514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



CONFÉRENCE
FRANCHIR LES FRONTIÈRES 2007
Le mardi 9 octobre à 19h

« Le sida :
urgence planétaire et
stratégie d'action »

Avec Stephen Lewis, ancien envoyé spécial des Nations Unies pour le VIH/SIDA en Afrique



Comment freiner la progression du VIH/SIDA ?
Quelles mesures le Québec et le Canada peuvent-ils adopter ?
Avons-nous un rôle à jouer à titre individuel ?

Lieu: UdeM, Pavillon Roger-Gaudry,
2900 boul. Édouard-Montpetit
Auditorium Ernest-Cormier (K-500)

Prix d'entrée: Gratuit!
(grâce à nos généreux donateurs)

N.B.: La conférence sera présentée en anglais

Réservation en ligne:
www.umontreal.ca/moisdesdiplomes

En collaboration avec:



Université de Montréal

LE MONDE

L'ex-président péruvien est accusé de corruption

Feu vert chilien à l'extradition de Fujimori

«L'étape suivante est de l'amener à Lima et lui offrir un procès juste»

Santiago — La Cour Suprême du Chili a autorisé hier à l'unanimité l'extradition de l'ex-président péruvien Alberto Fujimori vers le Pérou pour corruption et violations des droits de l'homme durant son régime autoritaire (1990-2000).

«L'extradition a été accordée», a annoncé Alberto Chaigneau, le président de la deuxième chambre de la Cour, dont la décision est définitive et met fin à une longue péripétie judiciaire.

Agé de 69 ans, l'ex-président, en résidence surveillée dans un quartier luxueux de Santiago, ne tentera aucun recours pour retarder l'extradition, selon sa défense. «Nous allons respecter la décision de la justice chilienne», a déclaré son avocat, Gabriel Zaliansnik.

Le transfert de M. Fujimori pourrait s'effectuer rapidement, selon la presse chilienne.

Le Pérou a promis que l'ancien chef d'Etat bénéficierait d'un «procès juste», par la voix de son ministre des Affaires étrangères José García Belaunde.



Alberto Fujimori

«L'étape suivante est de l'amener à Lima et lui offrir les garanties d'un procès juste», a-t-il déclaré à la radio péruvienne CPN, soulignant la «responsabilité, le sérieux, l'indépendance» de la justice chilienne.

En première instance, le 11

juillet dernier, la demande d'extradition avait été rejetée par le juge chilien Orlando Alvarez, réputé conservateur, une décision contre laquelle l'Etat péruvien avait fait appel.

Au Pérou, le verdict final a été salué par les organisations des droits de l'homme et les familles des disparus ou tués durant le régime autoritaire de M. Fujimori.

Jose Miguel Vivanco, directeur pour les Amériques de l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, s'est félicité de ce verdict: «Fujimori va finalement devoir répondre des accusations et des preuves à son encontre dans un pays qu'il a administré comme un chef mafieux.»

L'ancien dirigeant, qui avait démissionné par fax sur fond de scandale avant de se réfugier pendant cinq ans au Japon dont il possède aussi la nationalité, avait été arrêté au Chili lors de son arrivée inopinée en novembre 2005.

Profitant d'une tournée en Asie pour s'enfuir il y a sept ans, M. Fujimori avait tenté un incroyable

pari en débarquant le 6 novembre 2005 à Santiago, d'où il comptait mener campagne pour la présidentielle péruvienne.

Mais le tribunal électoral de Lima le déclara «inéligible» et les policiers chiliens l'interpellèrent dans sa suite d'un hôtel cinq étoiles. Libéré sous caution six mois plus tard, il fut mis en résidence surveillée.

La justice péruvienne le réclame pour deux dossiers portant sur de graves violations des droits de l'homme et dix autres de corruption.

Les cinq juges de la Cour suprême du Chili ont retenu à l'unanimité contre l'ex-président péruvien les deux dossiers de violations des droits de l'homme: le massacre en 1991 de 15 habitants — dont des femmes, des vieillards et un enfant — du quartier de Barrios Altos à Lima, et l'assassinat l'année suivante de neuf étudiants et d'un professeur de l'université de la Cantuta, dans la banlieue de la capitale, par un escadron de la mort composé de militaires.

Parmi les affaires de corruption, l'ancien chef de l'Etat est accusé d'avoir remis 15 millions de dollars à son conseiller et homme de main, Vladimiro Montesinos, surnommé le «Raspoutine des Andes», aujourd'hui en prison pour 15 ans après une première condamnation.

Bloqué au Chili et redoutant une extradition, M. Fujimori s'était présenté, sans succès, au Sénat japonais sous l'étiquette du Nouveau parti du peuple japonais, groupe dissident du Parti libéral démocrate (PLD).

Son retour au Pérou va embarrasser l'actuel président Alan García, qui a besoin du soutien des 13 députés «fujimoristes» pour obtenir la majorité au Parlement.

Fujimori a toujours rejeté ces accusations de corruption et une partie des Péruviens continue d'admirer son rôle dans la neutralisation du Sentier lumineux, réputé pour sa brutalité.

Agence France-Presse et Reuters

EN BREF

Politkovskaya: Tchétchène inculpé

Moscou — La justice russe a inculpé un ancien responsable tchétchène pour complicité dans le meurtre de la journaliste russe Anna Politkovskaya, a annoncé hier l'agence de presse Interfax. Il s'agit de Chamil Bourayev, ancien chef de l'administration de la région d'Atchkoï-Martan, a déclaré son avocat à Interfax. Il a été interpellé au début du mois. Selon cet avocat, M^{re} Pyotr Kassakov, le parquet croit que son client, qui clame son innocence, a fourni à ses complices l'adresse du domicile de la victime. Bourayev est un ancien candidat à la présidence de la Tchétchénie et a dirigé la région d'Atchkoï-Martan de 1995 jusqu'à son limogeage, en 2003, par le président tchétchène de l'époque, Akhmad Kadyrov, à en croire des médias russes. Politkovskaya, une des rares journalistes russes à couvrir de manière indépendante le conflit tchétchène, avait été abattue par un inconnu en octobre 2006 dans la cage d'escalier de son appartement moscovite. Son assassinat avait provoqué une émotion considérable dans le monde. Les détracteurs du président russe Vladimir Poutine avaient accusé Moscou de ne pas garantir la liberté d'expression. La journaliste était connue pour dénoncer les atteintes aux droits de la personne commises par les forces de sécurité en Tchétchénie. D'après le parquet russe, son meurtre serait probablement lié à ses articles. — Reuters

Non à Moucharraf

Islamabad — Un millier d'opposants pakistanais se sont regroupés hier devant le siège de la Cour suprême, à Islamabad, pour dénoncer la candidature du président Pervez Moucharraf à un nouveau mandat de cinq ans lors du scrutin fixé au 6 octobre. Issus des différentes formations d'opposition, les manifestants ont scandé «Pars Moucharraf, pars!» et ont porté un cercueil censé symboliser la mort du pouvoir militaire, qu'ils appellent de leurs vœux. D'autres manifestations ont été organisées à Peshawar et Karachi, où quelques personnes ont lancé des pierres en direction de la police, mais il n'y a pas eu de troubles majeurs, a rapporté un témoin. Allié clé des Etats-Unis dans la région, le président Moucharraf, qui est le chef d'état-major des armées, tentera de se faire réélire le 6 octobre, en dépit de son impopularité croissante et des recours déposés par l'opposition et des avocats devant la Cour suprême pour contester la tenue du scrutin. Les partis d'opposition exigent depuis longtemps que Moucharraf renonce à sa fonction de commandant en chef des forces armées et qu'il se présente à l'élection en tant que simple civil. Certains opposants refusent même qu'il puisse briguer un nouveau mandat, même s'il démissionne de ses fonctions militaires. «Moucharraf, en uniforme ou sans uniforme, est inacceptable. C'est anticonstitutionnel. Nous allons faire échouer son élection», a clamé devant la foule Hafiz Hussain Ahmed, chef de file d'une coalition de partis islamistes. — Reuters

Les moines défilent encore

Rangoon — Des moines bouddhistes ont maintenu la pression hier sur le régime militaire birman en prenant la tête d'un nouveau défilé d'au moins 3000 personnes qui ont marché pacifiquement, sous la pluie, dans les rues inondées de Rangoon, selon des témoins. Le mouvement de protestation actuel contre les généraux apparaît comme le plus important depuis près de deux décennies. Environ 1500 bonzes, en robe couleur cannelle, ont traversé, pieds nus, la plus grande ville de Birmanie, attirant un nombre au moins équivalent de partisans, équipés de parapluies, qui ont spontanément quitté les trottoirs pour réciter avec eux des prières en faveur de la paix. En chemin, des centaines de badauds ont applaudi le défilé. La population, généralement apeurée, «participe de plus en plus», a noté un diplomate occidental. Depuis le début de la semaine, de jeunes moines sont à l'avant-garde du mouvement de protestation déclenché le 19 août contre la junte après l'augmentation massive des prix des carburants et des transports en commun, qui affecte durement la population de ce pays pauvre d'Asie du Sud-Est. Alors que la junte a délibérément choisi de «temporiser», le caractère «répétitif» des manifestations religieuses accroît les risques de dérapage, a estimé un diplomate occidental. En 1988, un soulèvement populaire avait été réprimé dans le sang en Birmanie. — AFP

Bush s'embrouille et l'Afrique du Sud s'émeut

Mandela est bel et bien vivant

Johannesburg — Nelson Mandela est encore en vie, ont assuré hier ses proches après un discours quelque peu embrouillé de George Bush dans lequel le président américain a fait allusion à la mort de l'ancien dirigeant sud-africain pour tenter d'expliquer la situation en Irak.

Défendant la politique menée par son administration en Irak, le président Bush, coudrier de ce genre de maladresses, a voulu souligner que la brutalité du régime de l'ancien président irakien Saddam Hussein avait empêché l'émergence d'une personnalité d'union qui aurait pu arrêter des violences interconfessionnelles.

«J'ai entendu quelqu'un demander "où est Mandela?". Eh bien, Mandela est mort parce que Saddam Hussein a tué tous les Mandelas», a déclaré Bush, jeudi, lors

d'une conférence de presse à Washington. Ses propos, repris dans le monde entier, ont suscité l'émoi en Afrique du Sud. Evoquer, même pour une analogie hasardeuse, la mort du premier président noir sud-africain, qui est aujourd'hui âgé de 89 ans et dont la santé est fragile, a été considéré par beaucoup comme un manque de tact. «Ce qui est dit est dit. Tout ce que nous pouvons faire maintenant, c'est rassurer les gens, les Sud-Africains en particulier, sur le fait que le président Mandela est en vie», a déclaré Achmat Dangor, directeur de la Fondation Nelson Mandela.

Mandela a été le chef de file emblématique de la lutte contre l'apartheid et est devenu en 1994 le premier président noir d'Afrique du Sud. Il a été récompensé par le prix Nobel de la paix.

Reuters



Nelson Mandela

L'élan anti-guerre des démocrates est brisé

STEPHEN COLLINSON

Washington — Loin de s'écrouler, le soutien des sénateurs républicains à la politique du président George W. Bush en Irak a permis d'infliger cette semaine une nouvelle défaite aux démocrates, brisant probablement définitivement leur ambition de mettre fin à la guerre avant 2009.

Pour les élus démocrates, le scénario semblait pourtant écrit d'avance: après avoir subi de multiples fusions pendant l'été, la digue républicaine devait céder en septembre, forçant le président à entamer un retrait réel et massif des troupes américaines en Irak.

Mais cette semaine, plusieurs votes ont montré que la digue était solide, démolissant la majorité démocrate élue en novembre pour mettre fin à la guerre, mais qui semble désormais incapable d'obtenir la moindre avancée avant l'été 2008, au plus tôt.

Hier matin, les démocrates n'ont réuni que 47 voix sur 100 pour un projet de loi qui aurait forcé le retrait de la plupart des troupes de combat dans les trois mois, et concentré la mission des soldats restant sur place à la formation des troupes ira-

kiennes et à la lutte contre le terrorisme. Cet échec marque même un recul pour la majorité parlementaire: en juillet, un vote sur une mesure similaire avait recueilli 52 voix. «La question, c'est qu'est-ce qu'on fait maintenant?», s'est interrogé le sénateur Carl Levin, président démocrate de la Commission sur les forces armées.

Ces dernières semaines, la rébellion républicaine que les démocrates croyaient voir grandir a en effet été jugulée par une stratégie très habile de la Maison-Blanche s'appuyant sur le témoignage du général David Petraeus il y a dix jours devant les parlementaires.

John Warner, Arlen Specter ou Richard Lugar, des sénateurs républicains qui avaient exprimé leurs doutes sur la stratégie du président en Irak, se sont finalement rangés derrière lui mercredi lors du vote le plus important de la semaine, un projet de loi qui aurait augmenté le temps de repos des soldats entre deux missions, limitant de fait leur disponibilité sur le terrain.

Il a manqué quatre voix pour franchir la barre des 60 nécessaires pour mettre fin au débat et procéder au vote, ce qui a permis aux républicains partisans de la guerre de

claironner que la fronde de leurs collègues modérés était terminée.

Et les démocrates sont encore loin de la barre des 67 voix indispensables pour dépasser un probable veto présidentiel.

Aucune confrontation importante ne devrait plus intervenir avant la prochaine visite du général Petraeus au Congrès, annoncée pour mars, date à laquelle le président devrait avoir entamé le retrait limité annoncé la semaine dernière, pour ramener le nombre de soldats américains en Irak à son niveau d'avant l'envoi des renforts, soit environ 130 000.

Et compte tenu de l'échec des démocrates à imposer leurs vues, il est vraisemblable que ce nombre dépassera encore largement les 100 000 soldats lors de l'élection présidentielle en novembre 2008. Aucun changement fondamental ne devrait donc intervenir avant la prise de fonction du nouveau président en janvier 2009.

«Je ne pense pas qu'il y aura le moindre changement dans les votes avant l'année prochaine», a ainsi estimé le sénateur républicain Chuck Hagel, l'un des rares critiques de la guerre.

Agence France-Presse

«Rétablissement fécond» pour Castro

Fidel Castro est dans une période de «rétablissement fécond» et il est consulté régulièrement pour les grandes décisions, ont indiqué hier des membres du gouvernement cubain. Levant un coin du voile sur la santé du chef de l'Etat, qui n'est pas apparu depuis le 5 juin, le vice-président Carlos Lage a déclaré: «Fidel poursuit son rétablissement, un rétablissement fécond comme nous pouvons le voir dans la presse», où paraissent ses «réflexions» en forme de chro-

niques sur l'actualité.

Carlos Lage s'exprimait devant la presse en marge d'une réunion ministérielle à La Havane des pays membres de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA) qui réunit le Venezuela, Cuba, la Bolivie et le Nicaragua.

Ces rares déclarations de responsables cubains sur la santé de Castro interviennent après les révélations fournies hier le président vénézuélien Hugo Chavez, selon lesquelles le vieux dirigeant cu-

bain a été «sur le point de mourir» et a dû subir plusieurs transfusions qui lui a changé «tout son sang». On ne sait pas si ce dernier évoquait une recrudescence de la «Comandante» ou s'il s'agissait des complications subies par Castro après l'opération qu'il a subie l'année dernière pour soigner une hémorragie intestinale. «Fidel va bien, il n'a évidemment pas terminé sa convalescence», a déclaré Chavez.

AFP et Reuters

Père René LATOURELLE

QUEL AVENIR POUR LE CHRISTIANISME ?

Le christianisme d'ici n'aura un avenir prometteur qu'avec le Christ.

64 pages - 10,45 \$
ISBN 978-2-7601-5711-8

GUERIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

SOLDDES

JUSQU'À 60%

Pour Elle
277, av. Laurier O.
514-270-6154
Centre de Commerce Mondial
413, St-Jacques O.
514-844-9125

Pour Lui
Centre de Commerce Mondial
383, St-Jacques O.
514-281-7999
5107, av. du Parc (Hôpital Laurier)
514-277-7558

LE MONDE

Jour de deuil au Liban



JAMAL SAIDI REUTERS

LA MAJORITÉ libanaise antisyrilienne a enterré hier un de ses députés, Antoine Ghanem, dont l'assassinat cette semaine a occulté les tentatives de conciliation entre majorité et opposition en vue de l'élection présidentielle, prévue dans quatre jours. Le service funéraire a eu lieu à l'église du Sacré-Cœur dans le quartier chrétien de Badaro, dans une banlieue de Beyrouth. Un jour de deuil national a été décrété, mais les dirigeants de l'opposition, appuyée par Damas et Téhéran, n'étaient pas présents aux obsèques, qui se tenaient dans un climat d'ébullition partisane. Des milliers de personnes ont accompagné les dépouilles du député et de ses deux gardes du corps, tués mercredi dans un attentat à la voiture piégée avec deux autres personnes. Les cloches de l'église ont retenti et la foule a applaudi l'entrée, en fin de matinée, des cercueils, enveloppés dans des drapeaux libanais.

Le Washington Post fait le point sur le raid israélien en Syrie

Bush avait été averti

Washington — La Maison-Blanche s'est retranchée derrière un inflexible «no comment» sur un raid israélien en Syrie qui met à l'épreuve par ricochet les efforts américains pour le désarmement nucléaire de la Corée du Nord.

Or, George W. Bush a placé dans la Corée du Nord une grande partie des espoirs d'un dernier grand succès diplomatique avant la fin de sa présidence en janvier 2009, quitte à passer outre aux objections des durs dans son gouvernement.

M. Bush est le premier à dresser un mur de silence entre la Maison-Blanche et ceux qui cherchent à savoir si les aviateurs israéliens ont bien bombardé le 6 septembre un site où Syriens et Nord-Coréens auraient coopéré sur le nucléaire. «Je ne m'exprimerai pas sur le sujet», a dit sèchement M. Bush jeudi à quatre reprises.

Deux porte-parole de la Maison-Blanche ont signifié hier qu'une consigne de mutisme absolu était passée, au moins officiellement.

«Je crois que je sais quand il faut suivre les directives du patron, et quand il dit: pas de commentaires, cela veut dire: pas de commentaires. Je vais m'y conformer», a dit l'un d'eux, Tony Fratto.

Pourtant M. Bush est au courant de ce qui s'est passé, écrivait le *Washington Post*. Citant des sources gouvernementales américaines, le quotidien écrit qu'Israël a partagé cet été avec M. Bush les informations de son renseignement selon lesquels du personnel nucléaire nord-coréen se trouvait en Syrie.

Après un délai de réflexion, les États-Unis auraient fini par confirmer dans une certaine mesure, avant que l'État hébreu ne passe à l'attaque, de nuit, pour minimiser les risques de pertes humaines, dit le journal.

Si le gouvernement américain a pris son temps, c'est, dit le journal, par peur de compromettre les fragiles négociations avec la Corée du Nord.

Après bien des résistances, George Bush a cédé aux instances des plus modérés dans son administration et a accepté un accord multilatéral avec la Corée du Nord, devenue puissance atomique militaire en 2006, pour qu'elle renonce à toutes ses activités nucléaires.

La mise en œuvre de cet accord est en cours.

M. Bush a dit récemment qu'il espérait pouvoir refermer le dossier nord-coréen avant la fin de sa prési-

dence. Il s'agirait probablement d'une de ses dernières réussites diplomatiques majeures.

Mais une coopération nucléaire avec la Syrie pourrait être dénoncée comme une grave entorse par ceux qui estiment que négocier avec la Corée du Nord, c'est récompenser le mauvais comportement d'un Etat que M. Bush lui-même a placé sur «l'axe du mal» en 2002.

L'affaire est d'autant plus sensible que la Syrie est pour M. Bush l'un des auteurs de troubles au Proche-Orient et qu'elle est la principale alliée de la bête noire du président, l'Iran, autre pays de «l'axe du mal», autre pays dont M. Bush dénonce les menées nucléaires.

La Corée du Nord a démenti toute collaboration nucléaire avec la Syrie. La présidence américaine a assuré que les États-Unis ne se laisseraient pas bercer de promesses et avaient une «vue réaliste» de la Corée du Nord.

Les informations sur les événements du 6 septembre sont très fragmentaires et certaines rapportaient que les frappes israéliennes ne visaient pas un site dédié au nucléaire, mais à des missiles.

Agence France-Presse

Voir le monde à l'horizontale

Dès les premiers instants de votre vol pour Paris, vous serez envoûté par le design innovateur de la Suite Super AffairesSM. De l'éclairage d'ambiance aux téléviseurs personnels à écran tactile avec vidéo sur demande vous offrant plus de 80 heures de divertissements, vous bénéficierez d'un confort exceptionnel dans un espace pensé pour votre seul bien-être. Et puisque chaque siège de la Suite Super Affaires donne accès au couloir en plus d'être muni de prises pour tous vos appareils, vous serez toujours branché sur votre monde. De plus, jusqu'au 31 janvier 2008, vous obtiendrez le triple des milles AéroplanSM pour chacun de vos voyages à Paris en service Super Affaires. Que vous choisissiez d'être en position assise ou à l'horizontale, les Suites Super Affaires sont conçues pour vous transporter dans un confort inégalé.

WORLD AIRLINE AWARDS
2007
BEST TRANSFER
MILLENIUM

STAR ALLIANCE

AIR CANADA
La liberté de voyager à votre façon

ACTUALITÉS

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

Mis au courant de cette information hier, le cabinet du premier ministre Jean Charest a d'abord nié que M. Gagnier ait été à Londres de 1980 à 1982. «Il a été nommé en Yougoslavie en juin 1980», nous a-t-on juré dans un premier temps. Mais après vérifications, le cabinet du premier ministre a confirmé la version du *Devoir*. M. Gagnier a bel et bien été à Londres de juin 1980 à 1982, mais, a précisé Hugo D'Amours, attaché de presse du premier ministre, il était un fonctionnaire et donc «non décisionnel». M. D'Amours a précisé que M. Gagnier n'entraînait en fonction que lundi et qu'il «n'accordait pas d'interview d'ici là».

Le séjour de M. Gagnier à Londres a «lancé la carrière» de celui-ci au sein de l'appareil fédéral, disent nos sources. D'ailleurs, à son retour au pays, M. Gagnier a été nommé directeur exécutif d'un organisme antisouverainiste, le Centre d'information sur l'unité canadienne, créé en 1977 aux lendemains de la victoire péquiste à Québec.

Doté d'un budget de 32 millions de dollars en 1981 et de 25,4 millions en 1982, le CIUC relevait directe-

ment du ministre de la Justice d'alors, Jean Chrétien. Sa mission consistait à mener des sondages pour mieux cibler la publicité visant à promouvoir l'unité nationale. Lorsque M. Gagnier arrive à la tête du CIUC, l'organisme entame une vaste campagne de promotion de la loi constitutionnelle de 1982. Son slogan? «Une Constitution, un pays, un avenir / Today we can truly say the future belongs to us.» La campagne, dont le coût s'élève à sept millions de dollars, a été préparée par des sondages qui ont coûté 900 000 \$. «Depuis une semaine, on se frotte les mains de satisfaction au Centre, pouvait-on lire dans l'article du 30 avril 1982, puisque 10 000 demandes parviennent quotidiennement du public canadien. Les uns veulent une copie de la proclamation, les autres des explications sur la Charte des droits, etc.» L'adjointe de M. Gagnier, Francine Girard, se réjouissait: «Nous n'avons que 1 % de commentaires négatifs.» Seulement au mois de mai 1982, le CIUC a distribué six millions de copies de la proclamation constitutionnelle dans les écoles.

Onze ministres, dont André Ouellet, faisaient partie du conseil d'administration du CIUC. Le ministre d'État Serge Joyal (aujourd'hui sénateur), qui s'était rendu à Londres pendant la période cruciale de fin avril-début mai 1981 pour faire pression sur les parlementaires britanniques, était le vice-président du CIUC.

L'article du *Devoir* du 30 avril 1982 décrit un véritable programme de commandite géré par le CIUC: «Sur le budget total de 25,4 millions [...], 18 millions vont à l'information ou à la publicité sous diverses formes: publications, affiches, matériel audiovisuel, roulettes [il y en a 18 qui parcourent le Canada cet été-là]; participation à des foires et expositions comme celle de Québec à la fin de l'été et, bien entendu, recours aux médias de masse.»

Créé de façon temporaire en 1977 pour «diriger la bataille contre le gouvernement du Québec devenu péquiste l'année d'avant», (toujours selon ce qu'on pouvait lire dans *Le Devoir* en avril 1982), le Centre devint permanent après le rapatriement, au moment où M. Gagnier en a pris la tête. On avait à l'époque argué la montée de menaces séparatistes dans l'Ouest pour justifier le maintien du Centre et lui donner un «mandat pancanadien».

À l'époque, les partis d'opposition à Ottawa s'étaient inquiétés du CIUC. «On craint que cette machine qui relève directement du pouvoir politique ne serve au bout du compte à des fins de politique partisane», pouvait-on lire toujours dans l'article de Claude Turcotte.

L'ancien fonctionnaire Chuck Guité, mêlé au scandale des commandites, a mis en relief l'existence du CIUC lors de sa comparution devant le Comité permanent des comptes publics, le 22 avril 2004, expliquant que le Groupe de gestion de la publicité (GGP), qui a

été sous sa responsabilité, «avait été intégré au Centre d'information sur l'unité canadienne, en abrégé le CIUC, au début de 1979». Par ailleurs, l'ancien ministre libéral Jean Lapierre a raconté, hier matin à l'émission *Arcaud* (au 98,5), avoir «bien connu» Daniel Gagnier au début des années 80, pendant la campagne référendaire. M. Lapierre se souvenait que M. Gagnier avait plus tard été directeur du Centre d'information pour l'unité canadienne. Cet organisme «faisait beaucoup de choses publiques». Beaucoup de dépliant, tout ça, s'est remémoré M. Lapierre, un sourire dans la voix. «C'était un gars efficace», a insisté M. Lapierre.

Après son mandat à la tête du CIUC, Daniel Gagnier est devenu sous-ministre en Saskatchewan. De retour à Ottawa, il a occupé de hautes fonctions dans l'appareil fédéral, notamment dans le dossier des relations fédérales-provinciales. De 1988 à 1990, il a occupé différents postes dans la fonction publique ontarienne, notamment comme sous-ministre à l'Énergie, sous-ministre aux Relations intergouvernementales, conseiller spécial au cabinet et directeur du cabinet du premier ministre. Par la suite, il est retourné au Conseil privé à Ottawa. De 1994 à mars 2007, M. Gagnier a été vice-président aux affaires générales et externes chez Alcan.

Le Devoir

POIDS

SUITE DE LA PAGE 1

anormalement élevé, mesuré par l'Union cycliste internationale (UCI) à Hamilton en septembre 2003, a sorti le chat de son sac: oui, en prévision de cette course, elle avait pris de l'érythropoïétine (EPO), une hormone de la performance qui agit comme facteur de croissance des précurseurs de globules rouges.

Pis encore, la substance a coulé dans ses veines depuis l'âge de 16 ans, amenant ainsi à des sommets de popularité... avant une descente aux enfers qui s'est soldée par ses confessions cette semaine.

La révélation a été remarquée. Mais elle n'étonne pas vraiment Jean-Pierre Goullé, de l'Académie nationale de pharmacie en France, aussi membre du collège de l'Agence française de lutte contre le dopage, joint par *Le Devoir* hier. «On en demande tellement à ces athlètes qu'il est impossible de croire qu'ils marchent à l'eau», lance-t-il. «On constate toutefois que les langues semblent se délier de plus en plus. En France, en Italie, en Allemagne, plusieurs cyclistes sont passés aux aveux au cours des dernières années. C'est une démarche qui commence à faire son chemin et qui peut effectivement, tout en soulageant les consciences, aider à percer l'abcès.»

Sous la pression des contrôles antidopage, des questions des journalistes d'affaires publiques, parfois opiniâtres, et des doutes légitimes du public, le mensonge qu'a entretenu Geneviève Jeanson pendant des années serait, selon M. Goullé, de plus en plus difficile à porter. Surtout lorsqu'on est capable, dans plusieurs disciplines sportives, de clairement dater l'introduction des substances illicites aidant à la performance... simplement en analysant les résultats.

«L'homme de 1995 n'était pas différent de celui de 1985 d'un point de vue purement physiologique, explique l'expert. Or, à partir de 1995, les records de l'heure [aussi appelés courses contre la montre] au Tour de France ont été battus régulièrement. Et le lien avec l'usage de l'EPO devient très vite évident.»

Dans ce climat d'aveuglement, le véritable courage de la jeune cycliste, croit Jean-Paul Baert, ex-athlète de haut niveau et directeur général de la Fédération québécoise d'athlétisme, n'est finalement pas d'avoir avoué sa faute «mais plutôt d'avoir porté ce mensonge depuis si longtemps», résume-t-il. «Quand on prend de la drogue et qu'on sait que les gens nous regardent de manière soupçonneuse, ça doit finir par être lourd.»

Lourd. Cette analyse est partagée par plusieurs acteurs de la scène sportive. Mais elle n'annonce pas pour autant l'heure des confessions publiques massives et volontaires de sportifs qui, par effet d'entraînement, pourraient décider au cours des prochains mois de se mettre dans la roue de Geneviève Jeanson en avouant eux aussi «ce qu'il est impossible de ne pas voir», dit M. Baert.

«Pourtant, c'est bien de l'exposer», ajoute François Péronnet, spécialiste en physiologie de l'exercice à l'Université de Montréal. «Ça aide à faire ressortir l'hypocrisie non seulement dans le domaine du sport mais aussi dans celui du journalisme sportif. Mais je suis pessimiste. Les aveux de Mme Jeanson vont rester un cas isolé. Le mur du silence devrait rester bien en place et tout le monde, dans les prochains jours, va s'assurer de ne pas trop remuer ce qu'ils ne veulent pas remuer.»

Normal: les enjeux du dopage «sont énormes», résume M. Goullé. «C'est une question de reconnaissance, bien sûr, et c'est surtout une question d'argent», elle-même alimentée par les commanditaires, par les chaînes de télévision qui captent les grandes rencontres sportives — et qui peuvent générer bien des billets verts en vendant les droits de diffusion à d'autres — ainsi que par le monde sportif lui-même. «Quand on peut recevoir un million de dollars en battant un record, poser le geste [du dopage] peut devenir tentant», dit M. Baert.

Le système est bien rodé. Il est loin de s'écrouler et, du même coup, ne peut faire apparaître que les confidences de «ceux et celles qui n'ont rien à perdre», poursuit-il. «Ce sont les sportifs à la retraite qui parlent parce que cela n'a pas trop d'impact sur leur carrière, et puis il y a parfois ceux qui se font prendre et qui viennent ainsi chercher le pardon.» Selon cette logique, la catégorie des athlètes repentants pourrait d'ailleurs être amenée, malgré elle, à grossir un peu, estime pour sa part Jean-Pierre Goullé. Il voit en effet dans les révélations d'athlètes dopés un moteur pour la lutte contre le dopage ainsi qu'une source d'inspiration pour «améliorer les techniques et outils de détection» des substances illicites. «Bien sûr, il y a une escalade, dit-il. Les sportifs consomment et sont à la recherche de produits qui ne sont pas encore détectés par les laboratoires. Ils ont une longueur d'avance, on le sait. Mais les mailles du filet se resserrent de plus en plus.» Devant cette menace, les sportifs de haut calibre gagneraient d'ailleurs à «ouvrir finalement les yeux en refusant de toucher à ces produits», lance la hockeyste Danielle Goyette, porte-drapeau de l'équipe olympique canadienne à Turin, en 2006, et aujourd'hui entraîneuse de l'équipe féminine de hockey à l'Université de Calgary, en Alberta. «Ce qui va faire avancer les choses, c'est non seulement l'éducation mais aussi l'adoption de règles plus sévères pour sanctionner les athlètes qui se dopent et l'entourage qui les incite à le faire», dit-elle.

Le Devoir

BELGIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Yves Leterme, du CD & V, qui a fait bloc avec une petite formation très autonomiste, la Nouvelle Alliance flamande (NVA). En Wallonie, les socialistes sont demeurés le parti majoritaire. Mais les divisions sont si profondes entre Flamands et Wallons qu'Yves Leterme n'est pas parvenu à former sa coalition, appelée l'«orange bleue» (orange pour les démocrates-chrétiens et bleu pour les libéraux). Malgré quatre rapports au roi, l'«explorateur» nommé par celui-ci, le président démocrate-chrétien de la Chambre, Herman Van Rompuy, n'a guère obtenu plus de résultats pour l'instant.

Mais il aura fort à faire. Même les démocrates-chrétiens et les socialistes francophones qui ont gouverné la Belgique depuis toujours ne parviennent plus à tisser des alliances dans leur famille politique de part et d'autre de la frontière linguistique. Si bien que la Belgique pourrait bientôt battre son propre record. C'était en 1988, la crise avait alors duré 147 jours, le démocrate-chrétien Wilfried Martens n'arrivant pas lui non plus à former un gouvernement.

«Mais cette crise n'avait rien à voir avec ce qui se passe aujourd'hui», dit le politologue Jean Faniel, du Centre de recherche et d'information sociopolitique (CRISP) à Bruxelles. «Au moins, on négociait, ce qui n'est pas vraiment le cas aujourd'hui. Et puis, elle annonçait simplement une alternance politique.» À la différence du tabou constitutionnel canadien, la Belgique a périodiquement modifié sa constitution depuis 40 ans afin de contenter le nationalisme flamand, d'une part, et le régionalisme économique wallon, d'autre part. Les prospères Flamands réclamaient plus d'autonomie pour mieux affirmer leur identité alors que les Wallons jouissaient de généreux services sociaux et tentaient de freiner leur déclin industriel. Le dernier compromis en date, les accords de Lambert, signés en 2001, offraient aux Flamands la tutelle sur les municipalités en échange du refinancement de l'énorme dette des écoles wallonnes.

«Mais il semble que ce petit jeu soit terminé», dit Jean Faniel. Les francophones ne sont plus demandeurs de rien alors que les Flamands n'ont pas l'intention de s'arrêter là. Avant, on jouait au tennis à deux. Maintenant, les Flamands jouent contre un mur. Ils pourraient s'en lasser assez vite.»

Le rapport Allaire flamand

En Flandre, on raconte cette anecdote: un jour, deux Belges se recueillent devant le monument du Soldat inconnu. «Il est flamand ou wallon, ce soldat?», demande l'un d'eux. «Il est évidemment flamand puisque c'était un simple soldat!»

Mais il y a longtemps que les pauvres paysans flamands, qui servaient de chair à canon lors des guerres successives, ont relevé la tête. Les nationalistes flamands aiment dire que, par les transferts de la sécurité sociale, ils font cadeau à chaque Wallon de 1000 euros (1500 \$) par année. Dans deux ans, la Flandre n'aura plus un sou de dette publique alors que les Wallons traînent un lourd passif. Autrefois illettrés et dominés par une bourgeoisie francophone imbu de sa supériorité linguistique et culturelle, les Flamands produisent aujourd'hui 75 % de la richesse du pays. Et ils n'ont pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin.

Pour comprendre la crise actuelle, il faut remonter à 1999, alors que les députés flamands avaient adopté à la quasi-unanimité cinq résolutions réclamant pas moins de 91 réformes, dont un rapatriement massif de compétences vers les régions. Ce qu'on pourrait appeler le rapport Allaire flamand proposait une régionalisation de la sécurité sociale, de la fiscalité, du développement économique et de l'impôt sur les sociétés. Selon ce scénario, le «socle commun» de compétences fédérales, comme on dit ici, ne devait plus se limiter qu'à la défense, à la politique monétaire, à une partie de la fiscalité et aux affaires sociales. À une époque où la Belgique ne fait plus la guerre et où la Banque centrale européenne décide des taux d'intérêt, les élus wallons ont jugé que l'opération n'était pas à leur avantage. Pour la Wallonie, où le taux de chômage peut atteindre 25 % dans certaines régions, la sécurité sociale reste le fondement de l'État fédéral. Les Wallons font d'ailleurs remarquer que les Flamands n'ont jamais demandé la disparition du régime fédéral de pensions. Or la population flamande est plus âgée que la population francophone.

«Nous ne voulons pas la fin de la Belgique mais une véritable confédération où chacun pourra agir comme il l'entend», dit le sénateur Wouter Beke. En ces temps de crise, le vieil immeuble du sénat flamand à l'architecture chargée est désert. Beke est un des principaux bras droits du démocrate-chrétien Yves Leterme. C'est lui qui a écrit le programme de ce parti, qui a historiquement dominé la vie politique belge, pour lui donner sous couvert de rationalité économique une orientation nettement autonomiste. C'est cette nouvelle orientation qui a permis au parti de former un nouveau bloc électoral avec les indépendantistes du NVA. Yves Leterme n'a-t-il pas récemment déclaré au quotidien français *Libération* que la Belgique n'est «pas une valeur en soi»? Une

telle déclaration aurait été inimaginable dans la bouche d'un démocrate chrétien il y a quelques années à peine.

Une nouvelle génération

«En Belgique, les opinions et les partis sont déjà confédérés. Seul ce gouvernement est demeuré fédéral», dit Wouter Beke. À 33 ans, ce politicien aguerri est un des plus brillants représentants de la nouvelle élite politique flamande. Nés après la séparation linguistique du pays, survenue en 1960, ses membres ont grandi et fait carrière exclusivement en Flandre et en néerlandais. Chez eux, l'anglais a depuis longtemps supplanté le français comme langue seconde, et ils ont les yeux davantage tournés vers Londres et Amsterdam que vers Liège et Charleroi.

Wouter Beke donne l'exemple du prospère port d'Anvers, devenu le quatrième au monde. «Nous ne pouvons pas y investir parce que les transports et les chemins de fer sont de compétence fédérale. Nous souhaitons aussi réduire l'impôt des sociétés pour attirer plus d'entreprises mais nous ne le pouvons pas. C'est considéré comme un sacrilège en Wallonie. Nous en avons pourtant les moyens. Le problème, c'est qu'il y a une forte identité flamande mais pas vraiment d'identité wallonne. Les Wallons ne tiennent à la Belgique que pour l'argent. Ils représentent la minorité la mieux protégée du monde et rêvent d'un plan Marshall pour redresser leur économie. À force de se frapper à un mur, les Flamands se sont radicalisés. Les Wallons doivent savoir qu'ils ne pourront pas toujours dire non à la majorité du pays. Ils ne le savent peut-être pas, mais ils jouent avec une bombe atomique institutionnelle...»

Vraie mise en garde ou simple surenchère politicienne? À Bruxelles comme à Anvers, on a de plus en plus l'impression d'avoir mis le doigt dans un engrenage que personne ne contrôle totalement. Pour la première fois, les sondages indiquent que les partisans de l'indépendance de la Flandre dépassent les 40 %. Les analystes s'accordent évidemment sur la fragilité de ces chiffres. Il n'empêche que, autrefois limitée au parti d'extrême droite, le Vlaams Belang (qui fait 33 % des voix à Anvers et 25 % en Flandre), la perspective d'une Flandre indépendante traverse aujourd'hui tous les partis politiques.

Même un homme d'affaires flamand aussi respecté que Remi Vermeiren, ancien patron du groupe bancaire KBC, affirmait au quotidien *Le Monde* que «les différences fondamentales entre la Flandre et la Wallonie, sur le plan économique, politique et culturel, sont trop fortes» pour éviter le mouvement centrifuge. Il estime qu'un des avantages non négligeables de l'indépendance de la Flandre serait de responsabiliser les Flamands autant que les Wallons tout en retirant un argument électoral au parti d'extrême droite, le Vlaams Belang.

Une autre Belgique

«Maintenant qu'on a l'anglais, à quoi sert-il de parler français? Il va falloir que les Wallons s'y fassent», me dit spontanément un chauffeur de taxi d'Anvers. La soixantaine active et grisonnante, Jos Bouvrouwer a l'impression de voir lentement disparaître la Belgique qu'il a connue. Avec les moules, les frites et les chocolats, la nostalgie n'est-elle pas une autre spécialité belge?

«Autrefois, l'élite belge avait fréquenté les mêmes écoles, elle lisait les mêmes journaux, regardait la même télévision. Ce n'est plus le cas aujourd'hui», dit cet ancien journaliste devenu rédacteur en chef à la télévision publique flamande (VRT).

«Aujourd'hui, la suspicion règne, dit-il. Les Wallons suspectent les Flamands d'avoir un projet indépendantiste caché. Les Flamands sont convaincus que les Wallons ne cherchent qu'à pomper de l'argent de l'État. Mais surtout, dit-il, mes propres enfants ne parlent pas français. Même le roi Albert et le prince Philippe ne sont plus des symboles pour les Flamands comme le fut Baudouin autrefois. Le plus souvent, on rigole de la monarchie. D'ailleurs, dans cette crise, le roi ne semble pas contrôler grand-chose. Mais j'ose espérer qu'on trouvera quand même un compromis. Il ne sera peut-être pas brillant, mais les Belges ne sont pas des révolutionnaires.»

Signe des temps, la présidente de la Communauté française de Belgique, la socialiste Marie Arena, vient de créer une commission dont les travaux dureront un an. Une sorte de commission Belanger-Campeau, en quelque sorte. Sa mission consiste à définir quelle place les francophones doivent occuper dans la Belgique du XXI^e siècle. Parmi les questions pour la première fois ouvertement posées à ce chapitre, on trouve celle-ci: quel avenir pour les francophones si, demain, ils devaient se séparer?

Dans quelques jours, quelques semaines ou peut-être même quelques mois, les dirigeants belges devraient finalement parvenir à résoudre la quadrature du cercle. Plusieurs pensent à un gouvernement de transition qui n'aurait pour tâche que de mener la Belgique aux élections régionales de 2009. À Bruxelles et à Anvers, on conjecture à propos de l'architecture complexe d'une telle coalition. «On peut peut-être former un gouvernement, mais pour réformer la Constitution, il faut les deux tiers de la Chambre et donc l'appui d'une partie de l'opposition», dit Stefan Walgrave, politologue à l'université d'Anvers. Pour l'instant, je ne vois pas comment ça pourrait tenir debout. Mais rien n'est impossible. Toutefois, cela ne changera rien, dit-il, aux tendances qui écartèlent le pays.

Correspondant du Devoir à Paris

OZONE

SUITE DE LA PAGE 1

Enfin, un troisième point demeurait en suspens, soit l'inclusion dans cette future entente internationale d'une «clause grand-père» qui permettrait aux pays utilisateurs actuels de HCFC d'en poursuivre la production, malgré les échéanciers convenus, afin d'amortir financièrement des équipements achetés et installés à grands frais, ce qui permettrait d'assurer leur entretien jusqu'à la fin de leur vie utile.

De façon surprenante, certains groupes écologistes internationaux présents à la 19^e conférence du protocole de Montréal étaient d'accord avec cette idée mais n'osaient pas le dire «pour ne pas briser le «momentum» politique en faveur du démantèlement de l'élimination des HCFC globalement».

Plusieurs écologistes craignent en effet que les multinationales de la chimie ne lancent massivement la production des HFC dans les pays en développement comme solution de rechange à la réduction des HCFC en service. Les HFC sont inoffensifs pour la couche d'ozone mais fort dommageables pour le climat. Par exemple, chaque molécule de HFC-143 a causé autant de dommages au climat que 4300 molécules de dioxyde de carbone (CO₂) et celles du HFC-23 ont le même pouvoir déstabilisateur du climat que 12 000 molécules de dioxyde de carbone.

Comme l'expliquait au *Devoir* un membre de l'équipe de Greenpeace international, les HCFC ont en général une courte vie dans l'atmosphère terrestre, donc un pouvoir de destruction de la couche d'ozone relativement limité comparativement à certains HFC. Et si elles contribuent effectivement au réchauffement du climat, plusieurs molécules de HCFC lui causent nettement moins de dommages que les nouveaux HFC, dont on prévoit une production croissante jusqu'au milieu du siècle.

Le protocole de Kyoto considère les HFC et les HCFC comme deux des six gaz à effet de serre (GES) dont l'élimination est jugée prioritaire. Le problème, pour les écologistes, vient du fait que le Fonds multilatéral du traité sur la couche d'ozone risque de financer dans des pays en développement la construction et la production d'usines de HFC, qu'on fera ensuite grâce aux fonds du Mécanisme de développement propre (MDP) du traité de Kyoto.

La déclaration de Montréal

Les pays présents à la conférence de Montréal sont sensibles à ces incongruités mais s'y opposent pour l'instant en termes très généraux. Par exemple, le vingtième anniversaire du protocole de Montréal a officiellement ouvert la porte hier à une collaboration nouvelle et plus intense entre des traités environnementaux gérés jusqu'ici séparément.

La conférence a en effet adopté ce qu'il sera désormais convenu d'appeler la «déclaration de Montréal», qui souligne notamment le caractère impératif qu'il y a à gérer chaque traité en optimisant ses retombées dans d'autres sphères de la gestion environnementale. La déclaration reconnaît en effet explicitement «l'importance d'accélérer la reconstitution de la couche d'ozone en contribuant notamment à la solution d'autres enjeux environnementaux, notamment les changements climatiques». Elle précise en outre qu'il est impératif que les gestionnaires du traité sur la couche d'ozone coopèrent avec d'autres organismes internationaux pour améliorer à la fois le niveau de protection des différentes sociétés et celui de l'environnement.

La déclaration de Montréal présente indirectement le protocole de 1987 comme un modèle à imiter. On y souligne que les succès remportés contre la détérioration de la couche d'ozone sont dus essentiellement à la définition d'objectifs «démonstrables, mesurables, ambitieux mais pragmatiques», définis à la lumière des meilleures avancées scientifiques disponibles et appliqués solidairement par l'ensemble de la communauté internationale, ce qui n'est, à l'évidence, pas le cas pour la bataille du climat dont les États-Unis se sont retirés et dans laquelle de grands pays émergents sont réticents à s'engager devant le manque de détermination d'autres pays occidentaux comme l'Australie et le Canada.

La déclaration de Montréal souligne enfin que le protocole a axé ses actions sur le principe de la responsabilité commune mais différenciée et sur le principe de précaution, deux principes aussi inclus dans le protocole de Kyoto mais battus en brèche par les trois pays anglo-saxons que sont les États-Unis, l'Australie et le Canada. En vertu du principe de la responsabilité commune mais différenciée, les pays occidentaux, qui se sont développés en créant des problèmes environnementaux d'envergure planétaire comme la destruction de la couche d'ozone et le réchauffement du climat, admettent qu'ils doivent en faire beaucoup plus que les pays en développement ou les pays émergents, de qui on exige moins pour favoriser leur développement.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390